Le Petit Liseron

Entretien du boisement champêtre et biodiversité

n° 1/2016

Bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne

Reproduction interdite sans l'accord écrit de l'association Faune et Flore de l'Orne.

AFFO

✱ CALENDRIER DES PROCHAINES SORTIES-NATURE ✱

A.F.F.O.

Dimanche 28 février : les oiseaux en hiver,
Rendez-vous : 9 h, place de l'église de Semallé.
Sortie animée par : J. Bellanger et D. Lechat.

Dimanche 6 mars : reconnaître les oiseaux par leurs chants
Rendez-vous : 9h 30, office de tourisme, Bellême
Sortie animée par : Alain Lemarquer

Dimanche 17 avril: balade ornithologique en ville,
Rendez-vous : 10h, Maison pour tous, Mortagne-au-Perche
Sortie animée par : Alain Lemarquer.

Dimanche 24 avril : les oiseaux du printemps
Rendez-vous : 9h, parking près du pont, St-Céneri-le-Gérei.
Sortie animée par : Jacques Bellanger.

Dimanche 24 avril : la vie dans les mares
Rendez-vous : 14h, église de Moncy.
Sortie animée par : Lucy Dufay

Ateliers, stages

Détermination, échanges naturalistes :
❀ **Samedi 16 janvier** à14h30, Maison pour tous, Mortagne-au-Perche (F. Radigue et A. Lemarquer
❀ **Dimanche 24 janvier** à14h 30 devant l'église de Pont-Ecrepin (J. Cholet et D. Vaudoré)

Inventaires botaniques :
❀ **Samedi 6 février** à 13h 30, devant l'église de Guêprei.
❀ **Samedi 23 avril** à 9h 30, devant l'église de ❀Dancé.

Rencontres naturalistes

Vendredi 11 mars au lycée agricole de Sées, à partir de 19 h 30

Gratuites, ouvertes à tous, elles se déroulent sous forme d'expositions, d'exposés, de projection et de discussions sur le thème du naturalisme

Chantiers Nature :

Samedi 13 février : la Lambonnière,
R V : 9h 30, sur le site à Pervenchères.

Samedi 27 février : les Houlles Blanches,
R V : 9h 30, sur le site à St Martin-du-Vieux-Bellême.

Samedi 5 mars : carrière de Belleau,
R V : 9h 30, sur le site à Argentan.

Samedi 19 mars : carrière de la Tourelle,
R V : 9h 30, sur le site à Aubry-en-Exmes.

Les chantiers durent toute la journée, apportez votre pique-nique si vous le désirez et venez nombreux aider l'AFFO à entretenir ces sites remarquables dans une ambiance sympathique.
Toutes les informations concernant ces activités sont à demander au local

Val d'Orne environnement

Samedi 12 mars : soirée astronomie
Rendez-vous : 20h, place de la mairie de Putanges-Pont-Écrepin.
Sortie animée par : Eliane Le Foll

Samedi 2 avril : le chemin du Boscq et le village de la Plannerie
Rendez-vous : 14h, place de la mairie de Putanges-Pont-Ecrepin 4h 15, parking de la Trousserie à St- Aubert-sur-Orne
Sortie animée par : Stéphane David

Samedi 9 avril : à la recherche de la corydale solide
Rendez-vous : 14 h, parking de la Rotonde, lac de rabodanges
Sortie animée par : William Arial

Dimanche 24 avril : balade botanique
Rendez-vous : 14h, parking de l'église de La Forêt-Auvray.
Sortie animée par : David Vaudoré.

Le GOA

Dimanche 20 mars: découverte des passereaux du bocage.
Rendez-vous : 9h, place de la Fontaine, Villaines la Juhel
Sortie animée par : Gérard Chaussy

Samedi 23 avril : à la recherche de la loutre sur le Sarthon
Rendez-vous : 10h, place de l'église, St-Pierre-des-Nids (apporter pique-nique)
Sortie animée par : Pierre Transon

Sommaire

Hommage à Jean Claude Pottier p 4

Les Apocynacées p 6
Par Michel Provost

Quelques plantes du Portugal p 8
Par Christine Lerat

L'inule aunée p 10
Par Sylvaine Noirot

Entretien du boisement champêtre p 16
Par Joseph Pousset

La colère végétale p 23
Par Sylvaine Noirot

Des nouvelles de la liste p 25
Par Martine Lesur

Réunions : assemblée générale p 33
Par Rosine Guerchais

Grille nature p 34
Par Michel Provost

AUTOROUTE ET BIODIVERSITE

Dans l'Ouest-France du 28 aout 2015 est inclus un supplément intitulé :

A28 dix ans d'autoroute entre les deux Normandie.

Passons sur ce document présenté comme un article de journal, mais en réalité véritable encart publicitaire à la gloire de l'autoroute, sauveteuse de l'économie normande et dont les bienfaits sont légion....
Le plus ahuriss …, intéressant de cette feuille de ch..., de cet opuscule se situe en avant dernière page avec le titre oxymore : « **Autoroute et biodiversité »**. L'article dit que l'A28 préserve la faune et la flore et même assure la biodiversité de ce territoire.
Mr P. patrouilleur de l'autoroute précise qu'il garantit la biodiversité, pour cela il a installé deux jachères fleuries de 3 hectares chacune, pour faire joli certes, mais aussi pour « favoriser le développement local de la faune et la flore »
Une photo légendée « jachère fleurie » présente en fait un champ d'orge avec quelques messsicoles. Une véritable photo de jachère fleurie n'aurait pas fait assez nature.
À côté, une interview d'un directeur de la fédération de chasse mentionne qu'Alis fait vraiment beaucoup d'efforts pour préserver la faune et la flore. D'ailleurs 8 couples de perdrix ont été comptés cette année sur le secteur, ce qui indique une forte biodiversité.
Aussi, je suggère que dorénavant, pour faire nos relevés botaniques nous n'utilisions plus de Flores, mais le catalogue Willemse. Pour les relevés zoologiques ; plus de guides ornitho, mais un numéro du chasseur français.
Toute plaisanterie mise à part, on présente encore dans un journal pourtant réputé sérieux et lu dans des milliers de foyers que la biodiversité ce sont les jachères fleuries et le gibier.
Bien sûr pas un mot sur Bois Roger, site faunistique et floristique , massacré par l'A28.

Suite à cette lecture désinformative, je tombe sur la propagande d'un des principaux candidats à la présidence de la région Nord Pas-de-Calais :
« - Si je suis élu, je confierai la présidence de la commission environnement à un chasseur et nous réécrirons complètement le schéma régional de cohérence écologique... Les chasseurs sont les vrais experts de la faune et de la flore... Ils sont plus près de la nature que les écologistes de salon. »
Je veux bien reconnaître que les chasseurs soient près de la nature, quant à être experts de la faune et de la flore et à être impartiaux, j'ai quand même quelques doutes.
Par exemple, ne risque-t-on pas de perturber les écosystèmes naturels si :

- On accentue le piégeage des espèces dites nuisibles. Le renard régule les populations de rongeurs en mangeant plusieurs milliers de campagnols par an, mais il est un prédateur potentiel du gibier.
- On retarde les dates de clôture de la chasse aux migrateurs. Les chasseurs demandent que la fermeture de la chasse aux oies cendrées soit reportée après le début de leur migration. Tirer sur des oiseaux qui vont aller se reproduire ce n'est pas ce que j'appelle du développement durable.

Va-t-on aussi diminuer le nombre de sorties nature de façon à ce que la nature soit laissée libre pour ses seuls défenseurs : les nemrods ?
Rappelons aussi que près de 9000 infractions annuelles sont dressées par la police de la chasse ; braconnage, moyens de chasse prohibés, non respect du règlement cynégétique...

Il ne s'agit pas d'être anti-chasse et on peut aussi admettre que l'idée de la nécessité de protéger l'environnement progresse dans l'opinion publique.
Mais simplement de dire que la nature appartient à tout le monde et pas seulement à une catégorie de personnes qui gèrerait la nature en fonction de ce qui l'arrange ou de ce qui la gène, de répéter que la protection de la nature est urgente, que la biodiversité est en danger et que certains groupes de pression ont intérêt à maintenir le grand public dans l'ignorance et la non connaissance de la nature.

Francis Bisson
Administrateur de l'AFFO

NÉCROLOGIE

JEAN-CLAUDE POTTIER (1943 - 2016)

Jean Claude Pottier nous a quitté le mercredi 10 février dernier. Jean-Claude, que tous les adhérents de l'association connaissaient bien pour sa chaude personnalité, était rentré à l'AFFO comme administrateur en 1996 et avait quitté son poste d'administrateur en 2012 pour des raisons de santé. Il avait été membre du bureau à plusieurs reprises. Il restera comme un des piliers de l'association, association qui lui doit beaucoup, énormément !

À la demande de la famille, l'AFFO s'est exprimée lors de ses obsèques qui se sont déroulées le mardi 16 février 2016 à Alençon.

HOMMAGE À JEAN-CLAUDE POTTIER

Sillonnant une partie du département en vélo pour assister à un conseil d'administration ou pour déposer dans les boites à lettres des adhérents la correspondance associative (les gens du pays d'Alençon en savent quelque chose),

Chargeant au maximum la 4 L pour transporter le matériel de l'AFOO ici ou là,

Guidant les amateurs curieux à la découverte des oiseaux ou des orchidées du département, toujours prêt à expliquer et protéger la nature et, à travers elle, les humains,

Blaguant inlassablement lors des soirées d'assemblage et de mise sous enveloppe des Petits Liserons,

Accueillant les visiteurs aux expositions et aux manifestations de l'association, aimant le contact et le partage,

Vendant même les pin's de l'AFFO aux spectateurs sur le trajet d'Alençon-Médavy,

Interpelant sans relâche les politiques locaux afin qu'ils agissent concrètement pour une protection réelle de l'environnement ornais,

Défendant tes points de vue bien affirmés lors des réunions de bureau de l'association,

Bricolant toujours ici ou là pour améliorer le bâti ou le matériel de l'AFFO (que serait la Lambonnière sans toi ?),

Animant sans cesse la section de pays d'Alençon et organisant les galettes des rois,

Fauchant, taillant, bucheronnant à un rythme soutenu lors des chantiers-nature dans nos réserves,

… assurément Jean-Claude, les images et les souvenirs ne nous manqueront pas, mais toi tu vas beaucoup nous manquer !

Nous ne pourrons plus bénéficier de ta très grande disponibilité, de ta mobilisation pour protéger une nature sauvage, non sophistiquée, non apprivoisée, non aménagée, une nature telle que tu l'aimais, que tu connaissais de façon empirique pour l'avoir arpentée, observée, analysée, aimée profondément et ce depuis ton plus jeune âge.

Ton franc parler, tes positions sans concession que tu exprimais avec ferveur et conviction et défendais lors des nombreuses réunions auxquelles tu as participé, bien que tu préférais - et de loin - le travail sur le terrain, étaient toujours écoutés et respectés. Ils nous permettaient de ne pas nous égarer et de garder les pieds bien sur terre.

Ton bon sens, ton intelligence, ta capacité à tout faire et à trouver des solutions à chaque problème, ta gentillesse, ton écoute des autres, font que tu ne seras pas remplacé. Aussi nous garderons ta mémoire et ton souvenir bien ancrés en nous et au sein de l'association.

Pour tout cela et pour tout le reste,

merci, grand merci Jean-Claude.

Serge Lesur, président de l'AFFO

L'annonce de son décès, sur la liste de discussion de l'AFFO, a ému les adhérents. Certains ont tenu à s'exprimer pour évoquer sa mémoire.

Pour moi, côtoyer Jean-Claude n'étais pas si fréquent mais c'était un plaisir.

Je garde de lui le souvenir d'un homme qui partageait volontiers sa passion et ses points de vue, qui discutait facilement avec ses semblables, le jeune naturaliste que j'étais quand j'ai rejoint l'association, également les personnes qui ne partagent pas les points de vue de l'association.

Je garde le souvenir d'un homme « de caractère », de BON caractère !

Je garde aussi le souvenir d'une conversation personnelle, de son empathie, de sa sagesse, de ses encouragements. Je garde le souvenir de cette conversation qui conforta un aspect naissant de ma personnalité, de mon militantisme.

Les dernières fois que je l'ai vu, Jean-Claude était profondément affecté, méconnaissable, absent.

Alors qu'il est définitivement parti, je garde mes souvenirs d'avant.

Aurélien

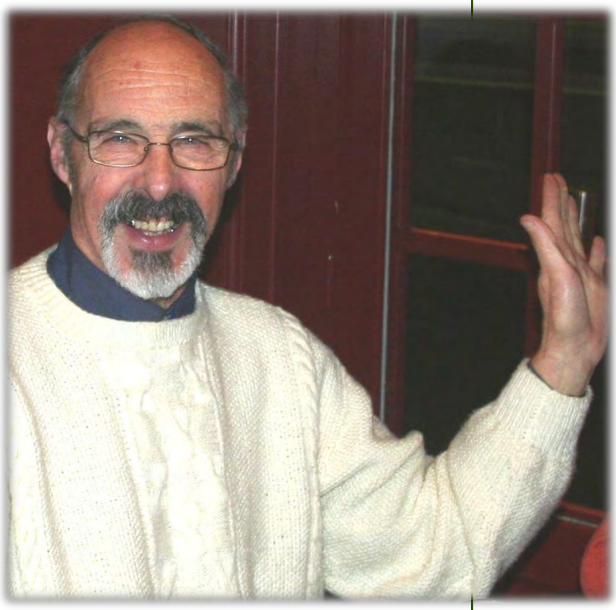

Je préciserais d'abord qu'il a quitté le bureau et le CA de son plein gré dans une volonté de laisser le renouveau s'installer au sein de l'association, mais il a quitté l'AFFO contraint et forcé.

Comme Aurélien je ne le croisais pas très souvent sinon aux C.A. que nous avons partagé. Jean-Claude, pour moi, c'était un vrai naturaliste amateur, surtout passionné d'oiseaux. J'ai souvenir d'une longue matinée en vallée de Sarthe à la recherche des nidifications de pie-grièche écorcheur où il fut pour moi un animateur passionné semblant infatigable et inépuisable sur le sujet.

Je me souviens des 24 heures de la biodiversité à Alençon (2010) où il fallait aller visiter les jardins de la préfecture le dimanche matin très tôt (ouverts pour l'occasion). Quand je suis arrivé à la capitale (départementale) vers 8 heures, je l'ai croisé, accompagné d'un jeune ornithologue de l'AFFO, et le passage était déjà effectué. Les oiseaux présents dans le parc avaient été identifiés et listés. On pouvait compter sur lui.

Enfin, à la ferme des Cabrioles où nous étions 15 ou 20 réunis pour un inventaire aussi large que possible, il semblait suivre discrètement le mouvement mais aucun indice de présence d'oiseau n'a du lui échapper ce jour là. Un chant, un vol, un nid de bruant dans un petit roncier, et même une grande sauterelle verte (éventuel repas pour un oiseau insectivore) tout était repéré par ce remarquable observateur.

Dominique

Et lorsqu'il dépliait sa lunette ornithologique (non sans une certaine malice) sur le bas côté de la route, juste à côté de cette increvable 4L bleu-gendarmerie, les automobilistes passaient au ralenti...

Depuis, la gendarmerie a abandonné les 4L bleues et les radars ne ressemblent plus à des barbecues sur trépied, mais à l'époque ça faisait illusion. Jean-Claude était donc à la fois efficace en Ornithologie ET en prévention routière en une seule action !

Le temps passant, il ne me reste que des fragments de souvenirs mais qui vont tous dans le même sens. Un homme ayant de fortes convictions en matière de protection de la nature mais toujours ouvert au dialogue. Il aimait partager ses connaissances et faire découvrir les milieux naturels. À l'aise au contact du grand public, il a aussi accompagné des naturalistes débutants dans leurs premiers pas (certains ont fait du chemin depuis).

Un personnage attachant, modeste, toujours volontaire et qui se remontait très souvent les manches.

François

Les Apocynacées - (Asclépiadacées)

Sujet présenté aux rencontres naturalistes de septembre 2015 par Michel Provost, auteur de l'article suivant.

Caloptropis procera

Spermatophytes – Angiospermes – Dicotylédones
Gamopétales tétracycliques superovariées – ordre des Gentianales

Après les investigations de la Biologie moléculaire au cœur du génome des plantes (APG III), ces deux familles n'en font plus qu'une seule (les Apocynacées), ce qui, pour une fois, compte tenu du nombre de caractères communs, ne choque pas le botaniste du XXe siècle. Le principal réside dans l'organisation du pistil : 2 carpelles soudés, mais, généralement, seulement au niveau du style et du stigmate, **les 2 loges ovariennes restant indépendantes**. Ces plantes présentent des feuilles opposées, un appareil sécréteur de latex (très âcre et généralement toxique), des fleurs régulières, à 5 sépales soudés, 5 pétales soudés, 5 étamines alternipétales et soudées à la corolle, 2 carpelles partiellement soudés, des fruits qui sont presque toujours des difollicules libérant des graines munies d'une aigrette de poils plus ou moins longs (anémochorie).

Chez les Apocynacées s.s., les étamines sont simples et leur pollen se présente en grains séparés. La partie libre des pétales est « tordue », donnant à la corolle une allure d'hélice de bateau.

Chez les ex-Asclépiadacées, la corolle ne ressemble pas, ou peu, à une hélice de bateau cependant que les étamines s'avèrent aussi originales que complexes : voir « Noces florales », p. 4, dans le Petit Liseron n° 4/2014.

La famille regroupée comprend plus de 300 genres et environ 4 600 espèces. Elle est présente dans toutes les régions tropicales du globe et se raréfie beaucoup en zone tempérée. Ce sont rarement des herbes mais plutôt des arbrisseaux ou des arbres et très majoritairement des lianes. Voyons quelques exemples de ces plantes aux fleurs bien souvent remarquables, ne serait-ce qu'esthétiquement.

VINCA (les pervenches) = *V. minor*, la pervenche indigène en Normandie (répartition euro-caucasienne), avec des limbes foliaires en coin à la base. *V. major* (sud-européenne), échappée des jardins chez nous, avec des limbes foliaires arrondis à la base.

NERIUM oleander (le laurier-rose) : des cours d'eau temporaires et oueds de la région méditerranéenne (répartition paléosubtropicale) ; il aime bien l'eau et peut aller la chercher très profondément cependant que ses feuilles présentent de belles adaptations à l'économie d'eau. Très toxique.

CATHARANTHUS roseus (la pervenche de Madagascar) : effectivement endémique de la grande île ; très cultivée pour la décoration sous les tropiques ; on en extrait la catharantine, alcaloïde toxique mais efficace dans le traitement contre la leucémie (question de dosage).

ALLAMANDA cathartica (l'orélie de Guyane) : effectivement originaire d'Amérique tropicale ; grandes fleurs jaunes ; souvent employée sous les tropiques pour constituer des haies.

ROUPELLINA boivinii : originaire de Madagascar et des Mascaraignes ; des forêts sèches de basse altitude à la Réunion ; curieuses fleurs aux longs pétales torsadés ; très toxique.

Roupellina boivinii

PLUMERIA alba et ***P. rubra*** (les frangipaniers) : souvent considérés comme deux variétés d'une même espèce ; originaires d'Amérique centrale ; arbres à fleurs odorantes, très largement cultivés sous les tropiques.

ADENIUM obesum (buisson ardent, baobab des chacals): petit arbre très ramifié et au tronc épais ; complètement défolié en saison sèche, il se couvre en deux jours de grandes fleurs rose foncé ou rouges dès les premières pluies ; originaire d'Afrique tropicale, jusqu'en Arabie.

ASCLEPIAS (les asclépiades ou herbes-à-la-ouate) : américaines, surtout du Nord ; plus de cent espèces d'arbres ou d'arbrisseaux ; expansions staminales très développées formant comme une seconde corolle ; graines très poilues.

A. curassavica (A. de Curacao) : originaire du Brésil, à fleurs rouge orangé et jaune ; gélive.

A. syriaca (= *A. cornuti*) : à fleurs violacé pâle, natu-

ralisée localement en France ; cultivable en pleine terre en Normandie, en situation abritée.

VINCETOXICUM hirundinaria (= *V. officinale*) (dompte-venin) : paléotempérée ; la seule Asclépiadacée indigène en Normandie ; herbe thermophile et surtout calcicole ; protégée régionale et en raréfaction.

GOMPHOCARPUS fruticosus (herbe aux perruches, faux-cotonnier) : centre et sud –africaine ; naturalisée en Corse ; sur les cailloutis bordant les cours d'eau ; fruits « épineux » s'ouvrant en un superbe panache soyeux blanc.

ARAUJIIA sericifera : liane originaire du Brésil, naturalisée sur le littoral du Midi et de la Corse ; gélive, elle peut cependant se cultiver en Normandie mais en lieu très abrité ; belles fleurs blanches mais tueuses de papillons !

STEPHANOTIS floribunda (jasmin de Madagascar) : liane originaire d'Afrique tropicale ; grandes et belles fleurs blanches très odorantes ; pour nous, uniquement chez les fleuristes…

Stephanotis floribunda

HOYA carnosa (fleur de cire, fleur de porcelaine) : liane originaire d'Asie tropicale (Chine, Birmanie) ; inflorescences denses de fleurs charnues, cireuses, roses ou blanches, à centre rouge, odorantes, étonnantes… En jardineries.

CEROPEGIA linearis (chaîne de cœurs) : originaire du SE- africain ; plus ou moins épiphyte retombante, classique en suspension dans nos appartements ; feuilles en cœur, s'accrochant facilement les unes aux autres ; sur certains nœuds des tiges se forment de curieux tubercules qui mis en contact avec de la terre humide peuvent multiplier la plante ; plante aimant l'eau et le soleil ; fleurs petites mais originales, à symétrie bilatérale lorsque le pédicelle est court.

CALOTROPIS procera (pommier de Sodome au Sénégal) : arbuste ou arbre très répandu au Sahel ; jolies fleurs blanc crème à rosé, à intérieur pourpre ; fruit effectivement de la taille et de la forme d'une pomme ; très utilisé comme source de bois de chauffage (avec précaution car très toxique) et pour la fixation des dunes.

STAPELIA : 45 espèces de plantes charnues des zones désertiques d'Afrique du Sud, à allure de cactus mais sans épines, bel exemple de convergence adaptative vis-à-vis de l'aridité climatique avec les Cactacées, certaines Euphorbiacées, certaines Aizoacées, etc. ; fleurs grandes, de formes variées, vivement colorées, à odeur putride et pollinisées par les Diptères.

Compte tenu de leur toxicité les Apocynacées s.l . ne sont guère consommées par les animaux. Toutefois, les chenilles de certains papillons, les danaïdes, s'en régalent, deviennent de ce fait immangeables et transmettent cette caractéristique aux adultes via la chrysalide, les rendant eux-mêmes efficacement protégés (voir p.5 dans le Petit Liseron n° 4/2014)…

Hoya carnosa

Plumeria alba

Nerium oleander

Quelques plantes rencontrées au Portugal au mois d'avril 2015 (1)

Texte et photos de Christine Lerat

Ce sujet a été présenté par Christine Lerat aux rencontres naturalistes de décembre 2015

Le Portugal

- Superficie : 91 000 km² soit 1 /6ème de la France – 160 km de large (en moyenne) sur 560 km de long
- 830 km de côtes donnant sur l'Atlantique
- Le nord est montagneux – souvent aux alentours de 700 m d'altitude. Le point culminant approche les 2 000 m. Le sud du Tage est en moyenne à 200 m d'altitude.
- Le climat se situe entre la douceur continentale, l'humidité océane et la sécheresse méditerranéenne...

Du côté de la flore : La végétation est diversifiée du fait, entre autres, du contraste du climat. Sur Flora-on, on trouve 2 042 espèces dont 119 plantes endémiques du Portugal continental et autant de plantes protégées.

I - Plantes endémiques du Portugal ou de la Péninsule ibérique.

***Narcissus triandrus subs. Pallidulus* – Amaryllidacées -**
On connait le petit narcisse des iles Glénans : *Narcissus triandrus subsp. capax (subsp. loiseulerii).* Son cousin *Narcissus triandus subsp. pallidulus* croît dans la péninsule ibérique comme ici au nord du Portugal. C'est un petit narcisse que l'on rencontre dans les prairies, les clairières, sous les chênes ou les pins, là ou affleurent les rochers. Ses fleurs caractéristiques, de couleur blanche à jaune, sont pendantes. Les sépales de cette amaryllidacée sont réfléchis, comme si la peur les avait dressés sur la tête !

Linaria elegans – Plantaginacées
Plante annuelle, endémique de la péninsule ibérique. On la rencontre dans les lieux secs, caillouteux comme ici dans une châtaigneraie. A première vue, on voit quelques bogues vides, des fougères fanées, quelques crosses de fougère aigle qui pointent leur bout de nez et … des tâches de couleur, c'est la linaire élégante. Sa fleur présente un éperon plus long que la corolle.

Linaria elegans

Cytisus multiflorus – Fabacées
Ce cytise à fleurs blanches se rencontre sur nos bords de route où il est implanté pour retenir les talus. Au Portugal il est implanté essentiellement dans le centre et le nord. C'est une plante endémique de la péninsule ibérique. *Cytisus multiflorus* colonise les terres incultes, les bords de chemin…

Cytisus multiflorum

***Genista falcata* – Fabacées**
Il a les belles couleurs de notre genêt à balai mais ne le prenez pas à pleine main, vous le regretteriez vite. Des épines, en vérité des feuilles modifiées, protègent cette fabacée. Ce genêt épineux d'environ 1 mètre de haut fleurit de mars à juin au Portugal et à l'ouest de l'Espagne. Plante endémique de la Péninsule ibérique, Genista falcata pousse en buissons aux abords des bois de chêne, de châtaigniers ou de chênes lièges. Il préfère le granit et les schistes au calcaire.

Ulex erinaceus ou ajonc argenté – Fabacées
Voici un petit ajonc haut de 10 à 40cm qui forme comme de gros coussins sur lesquels il ne faut pas s'asseoir ! Il n'y a qu'un endroit au monde qu'il apprécie : le sud-ouest du Portugal près de Sagres. Ulex erinaceus est une fabacée qui fleurit de février à juin dans ce petit coin à l'extrême sud-ouest de la péninsule ibérique qui se révèle être le paradis des botanistes. Il apprécie ce sol ingrat, inculte, poussant à même le rocher. Il est recouvert de longs poils blancs ce qui lui a valu le nom d'ajonc argenté.

Thymus camphoratus ou Thym camphré - Lamiacées
Thymus camphoratus se reconnait grâce à son odeur camphré et par ses feuilles triangulaires. D'autres thyms assez proches comme *Thymus capitellatus* et *Thymus carnosus* n'ont pas cette particularité. Il serait utilisé à des fins médicinales. Le thym camphré est endémique du Portugal continental, on ne le trouve que sur le littoral sud-ouest. Il est parfois utilisé dans les rocailles des jardins avec d'autres thyms ou des sedums.

Thymus camphoratus

Orobanche foetida - Orobanche fétide - Orobanchacées

Pour trouver cette Orobanche, il faut se rendre dans les Ile Baléares, au nord-ouest de l'Afrique, en Espagne ou au Portugal. Plante annuelle ou vivace, *Orobanche foetida* est un parasite des légumineuses. Comme son nom l'indique, cette orobanche ne sent ni la rose ni la vanille comme certaines de ses cousines mais elle exhale une odeur pas très attirante. Par contre, son port altier, sa hauteur (jusqu'à 80 cm) et ses fleurs d'un rouge pourpre en font une orobanche très "classe". Photographiée ici à la pointe sud-ouest du Portugal, *Orobanche foetida* dépasse les citises et autres buissons rabougris du haut des falaises.

Orobanche foetida

Anarrhinum duriminium ou muflier, anarrhine
Plantaginacées.

Voilà une plante endémique du Nord du Portugal et d'un tout petit bout de l'Espagne. C'est un genre de muflier à petites fleurs de la famille des plantaginacées. Un peu de cailloux en bordure de route, un terrain granitique lui suffit pour s'implanter, ici c'est dans la vallée du Douro près des fameuses vignes qui produisent le vin de Porto. *Anarrhinum duriminium* fleurit d'avril à juin, la plante peut monter jusqu'à 90 cm de haut. C'est une bisannuelle ou une vivace dont les fleurs blanches se présentent en longues grappes effilées.

(à suivre)

Ulex erinaceus

L'INULE AUNEE ou Grande Aunée, fleur...on de La Lambonnière. (Inula helenium)

Par Sylvaine Noirot

*Désormais, le chêne multicentenaire n'est plus l'unique attraction du site de La Lambonnière. Depuis quelque temps, une grande et large plante aux fleurs jaunes colonise le lieu, attire les regards et chatouille la curiosité des promeneurs de l'été : quelle est cette sorte d'hélianthe qui prend ses aises un peu partout sur le terrain ? Marguerite, souci, gerbera, rudbeckia, coréopsis, aster, anthémis, tournesol, doronic du Caucase ???????? Que nenni ! Cet imposant végétal aux longues feuilles alternes, aux fleurs estivales qui ressemblent effectivement à de grosses marguerites (fleur dont elle est proche), est l'**Inule aunée ou Grande aunée.***

De grandes hampes florales érigées, de larges feuilles simples, lancéolées, alternes, finement dentées (feuilles inférieures pétiolées, feuilles supérieures sessiles), velues et rugueuses, des capitules d'un jaune franc, une grosse racine à rhizome charnu et rameux, un fruit brun allongé à graine unique surmonté d'une aigrette soyeuse (akène) qui sème à tout vent, voilà le profil de cette plante vigoureuse et peu représentée en Basse-Normandie.* Elle pousse spontanément sur les bords de fossés, d'étangs, de chemins frais, dans les prés humides ou les prairies plus ou moins pâturées, à la lisière des bois ou des champs, voire à proximité des zones habitées, cours, parcs, friches, bords de routes... et fleurit de juin à août, en zones ensoleillée ou semi-ombragée, dans un sol riche, frais et humide. Dotée d'une croissance rapide, elle se propage grâce à ses épais rhizomes. Très rustique, elle peut résister a priori à une température de - 20/25°. On la retrouve jusqu'à une altitude de 800 m.

Originaire d'Asie centrale, répandue depuis l'Antiquité, cette plante s'est naturalisée partout en Europe et en Amérique du Nord. Elle y aurait probablement été introduite au tout début du 17e siècle par l'apothicaire Louis Hébert (1564 ? -1627), premier colon français du Canada à exercer ce métier en Amérique du Nord et à cultiver les plantes médicinales dont les colons avaient besoin pour se soigner.

Le genre *Inula* fait partie de la famille des Astéracées et comporte près d'une centaine d'espèces principalement vivaces, mais aussi bisannuelles et annuelles, que l'on retrouve dans les régions tempérées d'Europe, d'Afrique et d'Asie.

Appelée populairement de tous les noms d'oiseaux : Inule hélénie, hélénière ou hélénine, Enule campane, Aulnée, Belle Hélène, Aunée officinale, Quinquina indigène, Quinquina français, Lionne, Soleil vivace, Aster de chien ou Astre de chien, Œil de cheval ou Ail de cheval, Aillaume (au Canada), Alante grecque ou des Balkans, Plante à escarres, Panacée de Chiron..., son étymologie vient tout simplement du grec "Inéo" (je purge). Les botanistes la nomment *Inula helenium*.

La terminologie botanique de cette plante viendrait de l'ancien français : "eaune", emprunté au latin populaire "eléna", lui-même déformation de Helena, du latin Helenium venant du grec "helenion"…

Et la mythologie grecque n'est pas loin qui veut que la plante soit née d'une larme de la belle Hélène, fille de Zeus et Léda, enjeu majeur de la Guerre de Troie, ou encore qu'Hélène l'avait en main lorsqu'elle fut enlevée par Pâris. De même, l'appellation "Panacée de Chiron" fait allusion au centaure bienfaisant Chiron, précepteur d'Achille, qui connaissait les secrets des plantes soignantes et pratiquait la médecine.

Par ailleurs, "Enule campane" est la traduction d'Enula campana, autre nom latin de la plante (Elecampane, en anglais) ; "Ail de cheval" vient de l'usage vétérinaire et des cataplasmes qu'on appliquait jadis aux chevaux ; "Quinquina indigène" est une allusion à l'écorce amère et tonique du quinquina d'Amérique et des Incas du Pérou…

Enfin, dans la symbolique chrétienne, l'Inule est associée à la guérison des péchés :

> ***« L'Inula résiste au poison, éclaire la poitrine malade***
> ***Et donne au cœur joie et plaisir.***
> ***Celui qui aime la parole de Dieu et son église***
> ***Qu'il traverse sans peine la vallée des soupirs de la vie... »***
>
> **(Hohberg, Georgica curiosa, 1675)****

Les médecins ou naturalistes de l'Antiquité ne négligeaient aucunement cette plante, connue pour son action calmante et cicatrisante sur trois points principaux du corps humain : les poumons, l'appareil digestif et la peau. Hippocrate, médecin grec du temps de Périclès (460-370 av.JC), la prescrivait comme stimulant du sang, pour lutter contre la dénutrition et l'anémie ; Pline l'Ancien (23-79), écrivain et naturaliste romain du Ier siècle, préconisait le vin d'aunée pour ses qualités vermifuges et digestives : ***"seule ou mêlée avec des substances douces, elle est très salu-***

taire. On l'accommode de plusieurs manières pour en vaincre l'âcreté et la rendre agréable. Séchée, on la réduit en poudre fine et on y mêle quelque liqueur douce ; ou bien bouillie ou conservée dans l'oxycrat (vinaigre étendu d'eau), ou macérée dans différents liquides, on y mêle alors du vin cuit, on l'incorpore à du miel, à des raisins secs ou à des dattes grasses. D'autres la préparent avec des coings ou des sorbes, ou des prunes en y ajoutant quelquefois du poivre ou du thym. L'aunée est surtout très fameuse contre les faiblesses d'estomac et célèbre parce que la fille d'Auguste, Julia, en prenait tous les jours. On prépare le vin nectarite avec cette plante : on prend 40 dragmes de racines, on les met dans six setiers de moût, après les avoir enveloppés dans un sachet de toile." ; les Grecs Dioscoride (40-90) et Galien (131-201), tous deux médecins exceptionnels et observateurs de la nature, reconnaissaient l'action bénéfique de l'Aunée sur l'utérus.

À l'époque médiévale, cette plante tenait bonne place dans les "herborius", jardins médicinaux des monastères. L'Ecole de médecine de Salerne estimait qu'elle rendait "les entrailles saines" ("*Enula campana reddit praecordia sana*") et on l'appelait communément "Plante aux escarres", puisqu'elle hâtait la guérison des maladies de peau. Son efficacité à combattre les problèmes pulmonaires n'avait pas échappé à la célèbre abbesse Hildegarde von Bingen (1098-1179), écrivaine, musicienne, médecin et botaniste du 12e siècle, qui écrivait à ce propos : ***"L'aunée est de nature sèche et chaude et contient des vertus utiles. Pendant toute l'année, on peut en mettre dans le vin, aussi bien sèche que verte. Mais une fois qu'elle s'est rétrécie dans le vin, ses vertus ont disparu. Il faut alors l'enlever et en mettre de l'autre. Si quelqu'un souffre du poumon, qu'il en 'boive ainsi un peu chaque jour, avant et après le repas : il enlèvera ainsi le poison de son poumon ; cette boisson chasse également la migraine et éclaircit la vue."*** En Allemagne, la racine servait de base à la préparation d'une potion destinée à protéger contre la peste ou le choléra, le "Vin de Saint-Paul".

Plus tardivement, Pierandrea Mattioli, médecin et botaniste italien, préconisait l'aunée en décoction dans du vin pour "fortifier l'estomac" ; Diemerbroek (1609-1674), médecin anatomiste faisait l'éloge de cette plante en lui prêtant des vertus antivenimeuses... Au 18e siècle, l'Inule était régulièrement employée contre les empoisonnements. En conserves médicinales ou réduite en poudre, elle entrait dans la composition de l'opiat antiscorbutique, un des remèdes de la pharmacopée maritime occidentale. L'hôpital royal de la Marine de Brest la cite dans les nombreux ingrédients de cet opiat : ***« 12 onces de poudre d'aunée et 2 livres onces de conserves d'aunée ».****** Théodore Tronchin, médecin suisse de Voltaire, prescrivait le vin anti-catarrhal suivant : ***"Prenez : miel blanc, quatre onces (120 g environ) ; faites bouillir dans une pinte (1 litre) d'eau pendant un quart d'heure. En retirant le vase du feu, ajoutez, racine d'aunée, demi-once (15 g) ; anis étoilé, deux gros (8 g). Laissez infuser pendant une demi-heure. On prend de temps en temps une tasse à café de cette boisson."***

La phytothérapie continue aujourd'hui d'utiliser la racine très aromatique et amère de cette plante, cueillie dans sa 3e ou 4e année, pour en faire de l'huile essentielle connue sous le nom de "Camphre d'aunée". Ses principes amers sont toujours d'actualité pour stimuler les sécrétions biliaires et la digestion, favoriser l'appétence et diminuer les nausées. Tonique, diurétique, stomachique, sudorifique, béchique, expectorante, antivirale, antifongique, hypotensive, antiallergique, antispasmodique pulmonaire... telles sont les multiples vertus dont l'Inule est durablement dotée. Pour son action sur les bronches, elle est préconisée contre les toux chroniques, toux d'irritation, toux allergiques, coqueluche, pneumonie, asthme... Elle est bénéfique également en interne contre les infections urinaires, l'insuffisance biliaire, les parasites intestinaux, les problèmes digestifs, la constipation, l'absence de règles, l'intoxication ; en cataplasmes, décoctions ou pommades contre les maladies de peau (dartres, prurits, eczémas, dermatoses à champignons, acné, gale, herpès, psoriasis...). ****

Le père de la phyto-aromathérapie moderne, le Dr Jean Valnet (1920-1995), considérait l'Aunée comme une des plantes les plus précieuses.

Riche en inuline, un sucre non assimilable, elle est favorable aux diabétiques, tout comme, d'ailleurs, les autres plantes de la famille des composées qui en renferment : la chicorée sauvage, la barbe de capucin, le pissenlit, la bardane, le topinambour, la scorsonère d'Espagne. L'inule aurait des propriétés prébiotiques, stimulant la croissance de bonnes bactéries intestinales.

Plante nourricière dont l'usage s'était perdu, variété ancienne aujourd'hui retrouvée en cuisine, elle peut se consommer. A l'instar de l'onagre, son rhizome aromatique, ses racines se préparent tels des salsifis. Condiment comme en Allemagne (d'où son énième appellation d'*aromate germain*), ou friandise confite dans un sirop de sucre (les petits morceaux de racine confits au sucre facilitent la digestion), fraîche ou séchée pour parfumer les desserts d'un arôme délicat proche de la violette, ou ajoutée lors de fabrication de liqueurs ou d'alcools (notamment le schnaps, ou l'absinthe d'autrefois en Suis-

se Romande), la racine d'aunée est aussi un ingrédient pour la préparation du véritable vermouth, dans lequel elle produit l'effet "bitter" caractéristique.
Les racines se cuisent dans plusieurs eaux pour en amortir le puissant arôme, peuvent être coupées en fines rondelles, en dés ou râpées pour agrémenter les salades. Les feuilles tendres et fraîches s'utilisent également cuites ou en salade.

Notre belle Aunée, nourrissante et bienfaisante pour l'homme, l'est bien entendu pour l'animal : les butineurs, les auxiliaires, les papillons, les pollinisateurs y trouvent leur compte et les fleurs riches en nectar ont sur eux un haut pouvoir d'attractivité. C'est une plante très mellifère. Les oiseaux aussi ont leur part. Lorsque les fleurs sont fanées, les passereaux, en particulier les bouvreuils, sont friands de leurs graines. Une bonne idée au jardin pour accueillir ce joli oiseau granivore, dont la population est en déclin. Les pesticides et le réchauffement climatique, entre autres, le rendent de plus en plus vulnérable. Sur un autre plan, l'Inule peut servir l'intérêt des chats, car elle aurait un effet relaxant... chez les souris !

Les jardiniers peuvent planter la Grande aunée en fond de massifs d'un jardin naturel, en bordure de ruisseau, de mare ou de bassin en compagnie d'autres plantes de berge. Plutôt décorative avec ses belles feuilles et ses grandes capitules, fort robuste, elle peut permettre de valoriser des endroits difficiles. Pourvu qu'ils soient suffisamment frais et profonds, l'Aunée s'accommode pratiquement de tous les sols bien ameublis en profondeur. Elle peut aussi donner du relief au jardin d'aromatiques ou être installée en lisière de potager, comme les topinambours, le sol meuble, fertile et frais de ce dernier lui convenant parfaitement.
Il faut l'installer au printemps (de mars à mai) ou au début de l'automne (septembre-octobre) dans un sol humifère, riche et frais, de préférence calcaire ou marneux sans que ce soit une obligation, en espaçant les plantes d'au moins 50 cm en tous sens, et la placer au soleil ou à mi-ombre légère, en évidant les coins ventés et en lui ménageant un paillage pour maintenir l'humidité, notamment l'été. En automne, il est conseillé de rabattre la végétation au ras du sol et bien surveiller son expansion. La plante se multiplie aisément par division de touffe au début du printemps, lors du développement des premières pousses.

* Voir la cartographie de la répartition de l'Inule aunée pour la Basse-Normandie, d'après ***l'Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie,*** de Michel Provost (1993)

** Manuel encyclopédique en allemand consacré à tous les aspects de l'économie domestique et de l'agriculture tels qu'on les concevait au XVIIe siècle. Ils constituent un temps fort de la ***Hausväterliteratur*** ("Littérature du maître de maison", un genre littéraire destiné aux propriétaires de domaines). Son auteur est l'aristocrate terrien autrichien Wolf Helmhardt von Hohberg (1612–1688).

*** ***Formules pharmaceutiques pour la composition des remèdes usités dans l'Hôpital Royal de la Marine à Brest.*** A Brest, chez R. Malassis, imprimeur ordinaire du Roi et de la Marine. MDCC.LXXX. 128 pages +VII [Ouvrage anonyme, attribué à Étienne Chardon de Courcelles, alors médecin en chef de l'hôpital maritime et directeur de l'École de chirurgie navale de Brest] ***"CHAPITRE PREMIER.***
— Art.premier Des Espèces. page 1
Nota . Sous le nom d'Espèces, nous comprenons ici un mélange de plusieurs plantes sèches, ramassées, dans une saison convenable, et séchées avec soin, pour suppléer au défaut de plantes fraîches et récentes, pendant l'hiver ou à la mer. Chacune des plantes qui entrent dans la composition d'une espèce doit être coupée fort menue, pelée séparément, et après les avoir secouées légèrement sur un tamis de crin, pour en dégager la poussière, on les mélangera le plus exactement qu'il sera possible. Pour les biens conserver, et les garantir de l'humidité et de la moisissure, on les enfermera dans des boites de bois ou de fer-blanc, qui ferment exactement, que l'on tiendra dans un endroit sec, et que l'on n'ouvrira que pour le besoin, ayant attention de les refermer aussitôt. Cette précaution est encore plus nécessaire dans les vaisseaux qu 'à terre, parce que l'air y étant plus humide et plus chaud, les Espèces se gâteront promptement et tourneront en fumier..
Espèces amères. Page 2. Centaurée Chamaedrys Camomille
Espèces anti-scorbutiques. Raifort, Passerage, Trèfle d'eau, Centaurée.
Espèces apéritives. Parelle, Aunée, Grande Chélidoine, Fenouil, Garence, Scolopendre."

**** On récolte la racine quand les pieds sont âgés de 2 ou 3 ans, à partir d'octobre et pendant tout l'hiver. Bien nettoyées et coupées en tronçons de 2 à 3 cm d'épaisseur, les racines d'aunée seront séchées au soleil, si le temps le permet, ou dans une étuve à 35-45°. Elles prennent au séchage une odeur d'iris. A haute dose, les ingrédients actifs présents dans la racine peuvent toutefois provoquer des nausées. L'inuline peut entraîner des effets indésirables (flatulences, diarrhées, ballonnements, crampes abdominales). Néanmoins, il existe de rares cas d'allergie importante. En revanche, l'huile essentielle est à utiliser avec parcimonie, car elle peut être allergisante et provoquer nausées et vomissements chez les personnes fragiles ou malades.

Préparations aux propriétés calmantes et antiseptiques :

- ***Décoction*** : 10 à 20 g de racine concassée par litre d'eau froide. Chauffer et laisser bouillir 1 mn. Infuser 10 mn. Boire 1 tasse avant les repas.
- ***Décoction*** à 1 ou 2 %, sucrée au miel. Prendre 1 tasse 4/5 fois par jour
- ***Vin*** : 50 g pour 1 litre de bon vin blanc. Laisser macérer une semaine en remuant parfois. Filtrer, sucrer. Boire 1 verre à bordeaux aux 3 repas.
- ***Vin :*** faire macérer pendant une semaine 20 g d'aunée, 10 g de marube blanc et 10 g d'origan dans 1 litre de vin rouge. Boire 2/3 verres à bordeaux par jour.
- ***Inhalation*** de vapeur de décoction très chaude à 5 % (maux de gorge, trachéite).
- ***Sirop*** (contre la bronchite ou la toux d'hiver) : mélanger à parts égales de l'aunée, du millepertuis et du lierre terrestre et laisser infuser 10mn à raison d'1 cuiller à thé par tasse d'eau. Boire 3 tasses par jour, avant ou après les repas.

Plantes à associer avec l'aunée :

- pour les effets diurétiques : fleurs ou racine de pissenlit.
- pour les propriétés hépato-biliaires : romarin, artichaut ou boldo.
- pour l'action sur la toux et les bronchites : eucalyptus, thym et réglisse.
- pour lutter efficacement contre la grippe : sureau noir, thym et reine-des-prés.

Et maintenant...

À vos casseroles

Vin d'aunée

(soulage les digestions difficiles et lutte contre la rétention d'eau)

Disposer dans un récipient en terre 60 g de racines séchées avec un litre de vin rouge ou blanc (plutôt sucré pour diminuer l'amertume de la racine).

Couvrir d'une gaze. Mettre le récipient dans un endroit sec et à l'abri de la lumière. Laisser macérer 10 jours en remuant tous les deux jours.

Filtrer et bien exprimer le suc des racines. Ajouter du miel à convenance.

Conserver dans de petites bouteilles en verre opaque.

Boire deux petits verres dans la journée, avant les repas principaux.

Tisane d'aunée

(excellent digestif, mais aussi pour les bains de bouche ou calmer les aphtes)

Pour préparer cette tisane, faire tremper 3 cuillerées de racines séchées et pilées dans un litre d'eau pendant 12 heures. Faire bouillir ensuite pendant une demi-heure. Laissez refroidir et filtrez le liquide.

Gâteau aux herbes et aux fruits confits

Recette à l'ancienne pour un gâteau de fête, de longue conservation. Il est préférable de le préparer à l'avance, car il gagne alors en saveur. La recette que j'ai glanée (et non expérimentée...) sur Internet permet de préparer 4 gâteaux d'un coup, mais les proportions peuvent se diviser.

Ingrédients : 640 gr. de farine à pâtisserie complète, 1 kg raisins de Corinthe, 1 kg de gingembre confit, **100 g d'aunées confites**, 100 g de tiges et racines d'angélique confites, 200 g de cerises confites,
200 g de dattes dénoyautées et coupées en morceaux, 200 g de morceaux d'ananas confit, 200 g de cédrats ou citrons frais coupés en morceaux, 450 g de noix brisées en morceaux, 450 g de cassonade, 450 g de beurre,
15 oeufs (jaunes et blancs séparés), 63 ml de rhum, 62 ml de vin, 1/2 c. à soupe de macis, 5 g de cannelle,
10 g de clous de girofle, 10 g de poivre de la Jamaïque, 10 g de noix de muscade, 6 g de sel.

Préparation

- Tous les ingrédients doivent être à température de la pièce.
- Régler le four à 135°.
- Mettre de côté une tasse de farine.
- Tamiser ensemble la farine, les épices et le sel.
- Mettre dans un bol les fruits séchés, les herbes et les fruits confits ainsi que les noix et saupoudrer le tout de farine réservée.
- Tamiser la cassonade.
- Battre le beurre en crème et incorporer graduellement le sucre en battant jusqu'à consistance lisse.
- Ajouter les 15 jaunes d'œuf et battre.
- Ajouter le mélange de farine au mélange de beurre, en alternant avec le rhum et le vin.
- Ajouter le mélange fariné d'herbes, de fruits et de noix.
- Battre les 15 blancs d'oeuf jusqu'à ce qu'ils soient fermes et les incorporer à la pâte.
- Préparer les moules rectangulaires pour la cuisson. Les garnir de papier sulfurisé.
- Verser la préparation dans les moules en veillant à ne pas dépasser 6 cm d'épaisseur.
- Cuire pendant 3 h 30 en mettant dans le four un bac peu profond rempli d'eau, qu'on retirera 30 minutes avant la fin de la cuisson.
- Placer les moules sur une grille et laisser refroidir les gâteaux pendant 30 mn.
- Retirer les gâteaux des moules, enlever le papier qui y adhère et laisser reposer sur la grille jusqu'à ce qu'ils soient complètement refroidis.

Traditionnellement, on enveloppe les gâteaux aux fruits dans une étamine saturée d'alcool (rhum, brandy ou vin), une pratique qui est encore scrupuleusement respectée par les puristes. On peut toutefois obtenir à peu près le même résultat en pratiquant quelques entailles dans le gâteau et en y versant très lentement 1/4 de tasse à 1 tasse de rhum, brandy ou vin qu'on aura d'abord fait chauffer sans bouillir. Les plus fanatiques ajoutent l'alcool en trois ou quatre séances, par intervalles d'une ou deux semaines.
On conserve le gâteau dans du papier aluminium ou dans une boîte de métal.

NB / Pour information, je vous invite à consulter un intéressant site Internet belge sur les plantes comestibles, créé par des collectionneurs de légumes oubliés qui pratiquent l'échange d'informations et de graines, réalisent des expériences de culture de légumes anciens et de recettes de cuisine originales : "*Les Jardins de Pomone*", Atelier de biodiversité pour la culture et la cuisine des légumes anciens. http://lesjardinsdepomone.skynetblogs.be/archive/2009/01/12/l-inule-grande-aunee-ail-de-cheval-et-quinquina-indigene.html

« (…) À notre malheureuse époque où chaque instant que nous vivons est marqué par d'horribles « exploits guerriers, où l'argent dont nous aurions tant besoin pour aménager la terre est dépensé par les états en fumée, sous le couvert de projets prétendus scientifiques qui cachent mal leur but d'accroître leur puissance militaire et leurs pouvoirs de destruction future, où nous polluons l'air et l'eau et détruisons l'innocent monde animal (et plus insidieusement nous- mêmes) (…) , en cette triste fin de l'an de grâce 1965, avons-nous le droit de souffrir pour nous seuls, et seulement de nous seuls ? »

Marguerite Yourcenar, extrait de correspondance
« Marguerite Yourcenar » par Josiane Savigneau (Gallimard)

Dossier :

Entretien du boisement champêtre et biodiversité

Par Joseph Pousset

Voici la Première partie d'un dossier consacré à l'entretien d'un patrimoine inestimable :

la haie, le bocage, le boisement.

Cet article , écrit par Joseph Pousset, agriculteur biologique, conférencier, écrivain et administrateur de l'AFFO complète le travail effectué par l'AFFO sur ce sujet.

Biodiversité

Ce terme relativement nouveau (il me semble qu'on ne l'utilisait guère couramment avant le début des années 2000) est devenu à la mode et désigne l'ensemble des êtres vivants qui peuplent notre planète. Avant on utilisait des expressions telles que « vie sauvage ». Il n'apporte rien de plus mais présente tout de même l'avantage de mettre l'accent, précisément, sur la grande diversité de cette vie sauvage et sous-entend l'importance de protéger cette dernière.

Boisement champêtre

Il désigne les arbres que l'on trouve dans la campagne sous forme de petits bosquets, de haies, d'individus isolés… On l'appelle ainsi pour le distinguer du boisement forestier constitué de massifs importants. A partir de quelle surface un boisement champêtre devient-il forestier et inversement ? Je n'en sais rien et à ma connaissance il n'existe pas dans ce domaine de limite officielle ou réglementaire (pour une fois…).
Cependant on peut différencier ces deux types de populations arbustives avec une certaine rigueur « scientifique » en s'appuyant sur un phénomène que nous allons définir un peu plus loin : l'effet bordure relatif à la biodiversité.
Nous pouvons ainsi convenir que le boisement champêtre devient forestier à partir du moment où l'effet bordure ne s'exerce plus sur une partie significative de son étendue. Cette définition est assez précise pour être « scientifiquement » sérieuse et assez souple pour s'adapter aux situations très variées de la réalité du terrain.
Concrètement il n'est guère possible de s'appuyer sur la notion de surface pour placer notre limite. La configuration du boisement joue en effet un rôle considérable et prépondérant.
Une parcelle de forme compacte et régulière, par exemple carrée ou circulaire, devient rapidement forestière quand sa surface croît. Sa partie centrale est très vite suffisamment éloignée de ses bords pour que les organismes végétaux et animaux des espaces ouverts ou très boisés n'aient plus envie de s'y installer. A l'inverse les espèces des milieux couverts et ombragés y trouvent un milieu et un abri satisfaisants. Une surface de deux ou trois hectares, parfois moins, est alors suffisante pour que le caractère forestier se manifeste nettement dans le cœur de la parcelle.
Par contre, une bande boisée de dix ou quinze mètres de largeur et de dix kilomètres de longueur couvre une surface de dix ou quinze hectares mais n'a pas véritablement de caractère forestier selon les critères que nous avons retenus. Pourquoi ? Parce que sa faible largeur autorise les espèces animales et végétales des milieux ouverts à y demeurer et ne permet pas une couverture suffisante pour que les organismes véritablement forestiers s'y sentent à l'aise. Cela ne signifie nullement que ces derniers ne vont pas la fréquenter. Au contraire ils peuvent éventuellement s'en servir comme route pour se rendre d'un massif forestier à un autre en ayant l'impression d'une certaine sécurité puisqu'ils ne se déplacent alors pas tout à fait à découvert. Un maillage de longues bandes boisées reliant des massifs forestiers de manière aussi ininterrompue que possible constitue ce qu'on appelle aujourd'hui la « trame verte ». Le réseau de haies du maillage bocager traditionnel constitue (ou, hélas, constituait) une trame verte particulièrement réussie.
Notre réflexion nous amène par ailleurs au passage à établir une correspondance de surface directe (mais pas par rapport à la biodiversité) entre les surfaces boisées linéaires (les haies) et les surfaces boisées plus massives. Cette correspondance concerne les surfaces occupées et les productions de bois permises. On admet qu'un kilomètre de belle haie équivaut de ce point de vue à peu près à un hectare de boisement « massif ».

Boisement forestier

Nous l'avons déterminé « en creux » en formulant une définition du boisement champêtre. On peut dire en effet que tout boisement qui ne présente pas les caractéristiques du champêtre est forestier. Plus sérieusement convenons qu'il désigne les peuplements arbustifs dont la surface et la forme permettent à la biodiversité typique des milieux arborés de vivre en lui offrant l'abri et la nourriture qui lui conviennent. Cette biodiversité est constituée par tous les organismes incapables de vivre dans les milieux « ouverts », même parsemés de quelques arbres isolés.
A l'inverse la biodiversité caractéristique de ces milieux « ouverts » ne peut pas subsister longtemps dans la forêt.
Exemples : l'autour des palombes, les pics, le lynx, le chat sauvage, le geai des chênes, le fraisier des bois, le pâturin des bois (Poa nemoralis)… sont des espèces ani-

males et végétales qu'on trouve à peu près uniquement dans les zones suffisamment boisées.
A l'inverse l'alouette des champs ou la perdrix grise vivent essentiellement dans les milieux découverts.

A propos de surface « boisée »

La surface des forêts a diminué en France approximativement jusqu'au milieu du 19ème siècle et elle a augmenté ensuite plus ou moins pendant tout le 20ème siècle.
Cela fait dire généralement que la surface boisée augmente et constitue un des arguments des détracteurs de la protection de la nature pour dire que tout va bien et que les « écolos » exagèrent quand ils déplorent la destruction des milieux naturels.
Nous n'allons pas entrer ici dans le débat mais il me semble utile de bien distinguer surface boisée et surface forestière. La surface boisée est la somme des boisements forestier et champêtre. Si la surface forestière augmente mais que le boisement champêtre, rarement comptabilisé, diminue davantage la surface boisée globale diminue.
Ce scénario ne me paraît pas exclu dans notre pays mais des estimations précises et complexes à réaliser seraient nécessaires pour le confirmer ou l'infirmer.

Effet de bordure

Nous avons compris que les espaces ouverts, sans ou avec très peu d'arbres, sont habités par une faune et une flore spécifiques qui ne fréquentent guère les milieux forestiers. A l'inverse ces derniers abritent certains animaux ou plantes qu'on ne trouve pas dans les espaces sans arbres.
Certes des bêtes telles que le lièvre ou le chevreuil semblent s'accommoder de milieux très variés.
L'observateur attentif remarque surtout que les zones de transition entre milieux ouverts et forestiers s'interpénètrent plus ou moins profondément et abritent des espèces animales et végétales spécifiques des biotopes qu'elles délimitent.
La lisière est ainsi le lieu de passage, de repos et parfois de reproduction de nombreuses espèces animales plutôt inféodées à la forêt (écureuil, sanglier, merle, rouge gorge, pinson des arbres, bouvreuil, pigeon ramier, pic vert, pic épeiche…) ou, au contraire, aux zones peu boisées et seulement parsemées de buissons (tourterelle des bois, bruant jaune, bruant zizi, linotte, verdier…). Remarquons que les haies basses (moins de 2,50 m de hauteur) sont moins riches en biodiversité que les hautes bandes boisées mais ont tout de même le mérite d'attirer et d'abriter les oiseaux des espaces plutôt découverts.
On y trouve également des plantes « forestières » (germandrée sauge des bois, anémone des bois, jacinthe des bois (hyacinthoïdes non scripta), houx…) et de milieux généralement plus ouverts (diverses graminées, ajonc, genêt à balais, ronces, prunelier, achillée millefeuille, chardon des champs, diverses espèces de rumex…).
Pour cette raison elle est plus riche en espèces animales et végétales que les milieux qu'elle sépare (ou unit).
C'est précisément cette stimulation de la vie qu'on peut appeler l'effet de bordure.
Cet effet se manifeste également, de manière plus ou moins nette selon les situations, dans les haies et les bos-

quets des campagnes. Tout particulièrement dans les zones bocagères où les parcelles ne sont pas trop grandes (3 ou 4 ha au plus) et le boisement champêtre en bon état.
Vu de l'espace par un extraterrestre ce bocage apparaitrait sans doute comme une forme particulière de boisement clair comportant d'innombrables clairières. Une sorte d'intermédiaire entre la forêt et les vastes zones herbeuses parsemées de buissons.
Préserver la diversité de la vie sauvage est une des raisons majeures pour lesquelles ce boisement champêtre doit être protégé, là où il est encore présent et reconstitué là où il a été détruit.
Mais les haies et bosquets ne jouent pleinement leurs rôles que si leur conduite et leur entretien sont satisfaisants.

Caractéristiques de la « bonne » haie

Pour être accueillante à une vie sauvage importante la haie doit être suffisamment haute et large.
Il est vrai que même basse, étroite et taillée sévèrement elle abrite parfois des animaux sauvages et des plantes spontanées, par exemple des rongeurs (rat des moissons…), des oiseaux (merles, oiseaux « de plaine »…), divers végétaux qui poussent à son pied (arum tacheté, brachypode penné…), des insectes... Tout dépend du contexte (au sens large) dans lequel elle se trouve.
Mais un grand nombre de plantes et d'animaux ne s'installent que dans les grandes et larges haies traditionnelles du bocage où se côtoient grands arbres de haut jet de toutes sortes, espèces buissonnantes de plus ou moins grande taille (noisetiers, fusains, viorne, houblon, houx…), vieux arbres têtards, lianes (lierre, clématite…), ronces parfois énormes, rosiers sauvages et autres « piquants » (prunelier, aubépine…), graminées, etc.
Si, en outre, elles se trouvent sur un talus ou sont longées par un fossé on y trouve à la fois des espèces de terrain sec (germandrée sauge des bois…) et d'autres de zones humides (joncs, batraciens…).
Ce sont des « mondes » extraordinaires. Les plus volumineuses d'entre elles sont susceptibles d'abriter, au moins temporairement, à peu près toutes les espèces animales et végétales de nos régions tempérées, y compris de gros animaux comme les chevreuils et les sangliers. C'est encore plus vrai quand elles sont associées à des chemins creux ou des fossés profonds.
Une haie que l'on plante met évidemment beaucoup d'années à devenir ce « paradis » mais si les conditions sont réunies pour cela elle le devient.
La nature se charge du processus si nous lui permettons d'agir en plantant des espèces bien choisies et bien réparties sur une largeur suffisante d'au moins deux mètres et sur deux rangées entre lesquelles beaucoup d'animaux peuvent se cacher et circuler.

Quand cela est possible associons lui fossé et talus.
Les techniques de plantation, le choix des espèces, l'accès aux aides éventuelles sont maintenant bien expliqués dans divers documents techniques que chacun peut se procurer.

Pas seulement du bois

Dernièrement un de mes voisins est venu me voir pour me dire : « cette haie qui sépare nos deux champs n'a aucun intérêt. Elle ne contient pratiquement pas de bois, demande de l'entretien et fait de l'ombre aux cultures. Il faudrait l'arracher définitivement… »
C'est en effet une haie sans grands arbres et avec peu de rejets exploitables. Elle est constituée essentiellement de pruneliers qui forment une végétation dense et impénétrable qui culmine tout de même à six ou sept mètres.
Comment lui expliquer qu'elle est tout de même précieuse pour de nombreux oiseaux qui y nichent, pour des rongeurs, des serpents, des lézards et autres petits animaux qui y trouvent refuge ? Que ces animaux de la haie sont souvent des auxiliaires de l'agriculteur alors que les ravageurs (limaces, pucerons, vers blancs…) vivent plutôt dans les cultures ?
Mon voisin, c'est déjà bien, admet tout de même implicitement qu'une haie qui produit du bois est digne d'intérêt car même cet aspect ne coule plus de source pour de nombreux agriculteurs actuels. Je peux donc lui glisser, sans insister, que la bonne haie ne produit pas que du bois qui a une valeur économique immédiate, qu'elle freine le vent, aide l'eau à s'infiltrer, enrichit le sol par ses feuilles mortes, favorise la biodiversité… Une haie avec peu de bois exploitable n'est donc pas automatiquement « mauvaise ».
Je suis conscient qu'il faudra du temps pour que les mentalités évoluent et aussi que la société accepte de rémunérer ce soin à un boisement champêtre dont le maintien n'est pas a, au moins à court terme, nécessaire à une activité agricole « moderne ».

Exploitation de la haie et du bosquet

Un rythme convenable

Le boisement champêtre ne peut être un havre de biodiversité que si la nature y évolue de manière aussi libre que possible. Pour cela une période de temps suffisante et la non perturbation par l'homme sont nécessaires.

L'exploitation pour la récolte du bois doit donc être ni trop fréquente, ni trop perturbatrice.

Pas trop fréquente

La question se pose surtout pour les coupes de recépage qui fournissent bois de chauffage et piquets. Il me semble que 25 années entre deux abattages sont un bon intervalle pour la plupart des espèces indigènes chez nous (châtaignier, chêne, érable, frêne, etc.). Le saule est peut-être une exception car sa croissance est rapide sur les terrains humides qui lui conviennent.
Les prélèvement ainsi espacés perturbent la biodiversité peu souvent et fournissent une importante récolte de bois. Cette manière d'opérer était d'ailleurs courante autrefois dans les régions bocagères traditionnelles (environ un prélèvement à chaque génération humaine).

Pas trop perturbatrice

La coupe à blanc constitue inévitablement un traumatisme pour de nombreux animaux qui perdent brusquement l'abri qu'ils occupaient, parfois depuis des années.
On peut s'efforcer d'atténuer au mieux ce choc en ne déboisant pas, si la situation et les circonstances le permettent, de trop grandes longueurs de haies ou de trop grandes surfaces de bosquets.
Si par exemple on a prévu de couper cent mètres de haie il est préférable d'abattre deux tronçons de cinquante mètres ou quatre de vingt-cinq mètres séparés les uns des autres par des sections que l'on conserve et que l'on coupe seulement deux ou trois ans plus tard. Cela permet à certains oiseaux, insectes, rongeurs, serpents, etc. de se réfugier dans les parties conservées. Quand ces dernières sont exploitées à leur tour une partie au moins des animaux concernés trouve un abri dans la végétation qui a commencé à repousser sur les portions précédemment abattues. Vingt-cinq ou trente ans plus tard on ne voit plus guère de différence entre les rejets exploités avec un intervalle de deux ou trois années.
Dans le cas des bosquets voués à la fourniture, par exemple de piquets (châtaignier…), il est préférable d'effectuer des coupes rapprochées de petites surfaces plutôt que des exploitations espacées de zones plus importantes, toujours dans le but de perturber le moins possible la vie sauvage qui s'y abrite. Prenons le cas d'un taillis d'un hectare exploité avec une rotation de vingt-cinq ans. On peut choisir de couper par exemple cinquante ares tous les douze ou treize ans ou quatre ares chaque année. La seconde optique est à privilégier.
L'abattage des arbres de haut jet ne doit pas si possible être trop massif non plus. Plus il est étalé au fil des années et moins les animaux qui y trouvent refuge et nourriture sont gênés car l'équilibre entre les jeunes sujets et les plus âgés est à peu près toujours le même. Le paysage se modifie mais sa structure est conservée.
On peut appliquer exactement le même principe pour l'exploitation des arbres têtards qui abritent souvent une faune abondante et diversifiée, surtout s'ils sont creux (oiseaux cavernicoles, essaims d'abeilles sauvages, fouines, etc.). A l'heure actuelle ils sont malheureusement devenus rares et les survivants ne sont plus guère exploités. Autrefois ils fournissaient le bois à fagots, par exemple pour les fours des boulangers.

La bonne saison

L'abattage du bois a traditionnellement lieu en hiver, pendant l'arrêt de la végétation.
A cette époque l'agriculteur est moins mobilisé par le travail dans les champs. La visibilité dans les ramures est meilleure grâce à l'absence des feuilles. La repousse des rejets coupés en période de repos végétatif est plus active qu'en période de pousse…
C'est également le moment où beaucoup d'animaux sont eux aussi au repos dans leurs terriers, les trous d'arbres, etc.
Cependant il peut arriver que l'on dérange un muscardin dans son nid, un crapaud, une salamandre ou un serpent dans leur abri, des abeilles dans un vieux tronc… A chacun de déterminer ce qu'il peut faire dans chaque situation pour ne pas blesser les animaux et les replacer en sécurité quand c'est possible.

Un travail « propre » et respectueux

En hiver beaucoup de terrains sont humides et rouler dessus à ce moment-là avec des engins lourds (tracteurs…) peut les abîmer beaucoup et pour plusieurs années.
Le spectacle des sols défoncés par l'exploitation forestière actuelle avec divers engins lourds et puissants est parfois épouvantable. C'est un véritable champ de bataille avec d'énormes ornières, des rondins à demi enterrés ici et là, des rejets que l'on n'a pas coupés (car peu intéressants financièrement) mais qui ont été plus ou moins cassés, etc.
Inutile de dire que dans ces conditions beaucoup de petits animaux enterrés (batraciens…) n'ont aucune chance de survie. Le conducteur de l'abatteuse ou celui du tracteur de débardage ne s'en soucient nullement et ignorent même peut-être leur existence. La rentabilité financière, fléau de notre temps, prime tout.
Le passage ultérieur d'une pelle mécanique ou d'un bulldozer pour niveler

efface les ornières mais ne « guérit » pas la biodiversité.
Dans le cas des boisements champêtres le matériel utilisé est habituellement moins lourd et les opérations moins brutales puisque le travail n'est la plupart du temps pas effectué par des professionnels de la forêt mais plutôt par des agriculteurs ou même par des particuliers intéressés par quelques stères de bois pour leur usage personnel.
Cependant cela n'exclut pas de prendre des précautions pour sauvegarder au mieux la vie sauvage. Précautions qui, d'ailleurs, aident souvent à effectuer un travail efficace et « propre » :

- Comme nous venons de le dire ne pas compacter le terrain en période humide avec tracteurs et remorques, donc effectuer le débardage quand le sol est assez sec ou gelé ;
- Débroussailler soigneusement avant la coupe si cela est nécessaire ;
- Procéder avec méthode ; débiter et entasser le bois au fur et à mesure de l'abattage pour éviter que s'installe un inextricable désordre qui fait perdre du temps et favorise les accidents ;
- Avoir des outils de coupe toujours bien affutés pour travailler rapidement et en sécurité, consommer le minimum de carburant, ne pas user prématurément les mécanismes…

Laisser des vieux arbres

Les vieux arbres possédant des cavités et souvent couverts de lierre sont une bénédiction pour de nombreux animaux qui y trouvent abri et parfois nourriture. Ce sont notamment les têtards très anciens, courants autrefois dans les haies bocagères et devenus rares aujourd'hui.
La chouette chevêche, la huppe, le pigeon ramier, la fouine, la martre, les mésanges, l'écureuil, une multitude d'insectes… s'y installent volontiers.
Leur conservation raisonnée importe donc beaucoup dans le maintien de la biodiversité.

« Je souffre trop de voir les villes polluées, le bord de mer inondé d'huile, de moins en moins d'espèces animales, précisait-elle à Mathieu Galey. Lorsque l'Italie des Romantiques l'Italie dont on aimait l'image il y a trente ans, n'est plus qu'un mythe, quand on remplace les arbres par des pylônes, on voit un monde qui se meurt. Alors je tache de lutter par toutes sortes de moyens légaux, en assistant les gens qui tentent de protester. Les associations politiques et humanitaires jouent un rôle très considérable dans ma vie. En Amérique et en France, j'appartiens à d'innombrables sociétés. J'écris, j'envoie des télégrammes (…). Mais je ne suis pas du tout faite, je crois, pour l'action directe. Ce n'est pas simplement en affirmant ses opinions, c'est en montrant un certain angle de vue, une certaine image du monde qu'un écrivain peut se manifester (…). Il faut rester proche de la nature, enfin de tout ce qui relie l'homme à son destin planétaire. »

Marguerite Yourcenar,

« Marguerite Yourcenar » par Josiane Savigneau (Gallimard)

LA COLERE VEGETALE,

aux pays des vertes angoisses de Monique Watteau

Par Sylvaine Noirot

Avouons qu'elle était bien étrange la terre
A cette heure où les bois s'étaient mis à bouger
A danser sur leur ombre alentour de clairière
Où battaient les tambours de notre surdité
Comme un rappel lointain des ténèbres premières.
Hubert Dubois / **Les Danseurs du Sacre**
(Bruxelles, Editions des Artistes, 1953)

C'est encore l'été et l'occasion de détendre ses neurones en lisant des choses différentes. Folle de littérature fantastique, avec une tendresse particulière pour "l'école belge de l'étrange", ce courant de *fantastiqueurs* **[1]** passionnants tels Jean Ray, Thomas Owen, Michel de Ghelderode, Franz Hellens, Jean-Baptiste Baronian et bien d'autres (représentés très souvent dans une maison d'édition tout aussi prestigieuse, les Editions Marabout, et leurs *Bibliothèque Fantastique* et *Bibliothèque Excentrique*), je vous conduis cette fois vers un roman de femme : ***La Colère végétale : la révolte des dieux verts*** (Marabout Fantastique N°462, 1973), premier écrit de Monique Watteau, écrivaine et peintre belge, auteure de cinq fictions **[2]** et deux essais éthologiques sous le pseudonyme d'Alika Lindbergh.

"Cette histoire d'amour tendre et de mort [...] fidèle reflet de mon inconscient", dédiée à son compagnon et à son petit singe capucin, décrit un univers féminin empreint de sensualité, d'étrangeté et de sortilèges, que les critiques de l'époque ont considéré comme "un nouveau fantastique". Les animaux, les plantes, les fleurs, les algues, les arbres... peuplent les romans de Monique Watteau, bénéfiques ou maléfiques. Ici, les végétaux omniprésents, menaçants et monstrueux, se dressent en démons contre l'amour des protagonistes, donnant ainsi matière à une étrange histoire à la Roméo et Juliette dans un contexte décalé, original, singulier et terrible.

Monique Watteau, née à Liège en 1929, fille du dramaturge et poète belge Hubert Dubois, a suivi toute jeune des cours à l'Académie des Beaux-Arts et au Conservatoire d'Art dramatique de Liège pour se consacrer au dessin et au théâtre. A 20 ans à Paris, elle rencontre Bernard Heuvelmans, jazzophile de la première heure et intime d'Hergé **[3]**, anthropologue et cryptozoologue **[4]**, dont elle partage la vie. Après plusieurs voyages en Asie (Malaisie, Sumatra) avec lui, elle s'inspire de l'exotisme et des légendes qu'elle y découvre, influences de son 3e roman en 1958.

Elle fait l'actrice quelque temps, grâce à Jean Anouilh qui lui propose un rôle en 1951 dans son film "Deux sous de violettes", une bluette en forme de drame. Elle tourne ensuite dans un documentaire franco-italien, enquête sur la publicité asservissante : "Questo mondo proibito" (Ce Monde interdit, 1963), de Fabrizio Gabella, sur une idée de l'écrivain Roger Vailland, avec la collaboration artistique des écrivaines féministes Alba de Céspedes et Christiane Rochefort.

Ses multiples amitiés : Orson Welles, Michel Simon, Mouloudji, le peintre surréaliste Félix Labisse, l'artiste Léonor Fini (qui l'influence beaucoup sur le plan pictural), ses amours : Yul Brynner et le zoologue Scott Lindbergh (fils de l'aviateur du "Spirit of St Louis" qu'elle épouse en 1968, vivant avec lui en Aquitaine en compagnie de singes hurleurs dont ils étudient tous deux les comportements) révèlent une femme peu conformiste, sensible et passionnée. Militante de la protection de la nature et de la défense des animaux, elle n'écrira plus que des essais sur les primates alouates **[5]**, se tournant définitivement vers la peinture.

" *Depuis l'enfance, j'ai aimé les maudits et fraternisé avec eux : ceux qu'on cloue aux portes des granges, ceux qu'on brûle en place publique, ceux qu'on éradique parce*

qu'ils ne sont bons que morts. Innocents de tout crime, hormis celui de n'être pas conformes à la stupidité dominante, j'ai toujours pris leur parti contre elle, parce que je ne puis adhérer à aucun concept qui relève de l'exclusion, du racisme ou de ce que j'appelle spécisme, ce racisme extra-spécifique qui entache tous nos rapports avec les autres espèces, animales ou végétales, au nom d'une supériorité que nous avons nous-mêmes décidée, nous prenant comme étalon ". **(Testament d'une fée)**

Ses romans, qui ont concouru en leur temps pour les prix Goncourt et Fémina sans être élus, sont devenus difficiles à trouver et la situent en bonne place parmi les écrivains belges d'imagination. Sa connaissance des pays tropicaux, sa langue directe, son pouvoir d'évocation font de *La Colère végétale* un livre qui "colle à vous comme la mousse à l'arbre" (Line Deharme).

[1] Expression inventée par Théophile Gautier

[2] - *La Colère végétale* (Plon, 1954)
- *La Nuit aux yeux de bête* (Plon, 1956)
- *L'Ange à la fourrure* (Plon, 1958)
- *Je suis le ténébreux* (Julliard, 1962)
- *Testament d'une fée* (E-dite, 2002)

[3] Il apportera à Hergé une collaboration essentielle aux BD *Objectif Lune* et *On a marché sur la lune*, lui suggérant les traits du (cryptide) Yéti pour *Tintin au Tibet*.

[4] La cryptozoologie (étude des animaux cachés) désigne la recherche des animaux dont l'existence ne peut être prouvée de manière irréfutable, en déjouant les mythes et canulars relatifs aux "cryptides" (le Yéti, le monstre du Loch Ness, le Dahu en sont les figures les plus connues).
Bernard Heuvelmans (1916-2001), docteur ès-sciences en Zoologie, a créé cette discipline au milieu des années 50 et consacré une large partie de sa vie à chasser des formes animales encore inconnues. Son livre, *Sur la piste des bêtes ignorées* (4 tomes publiés entre 1955 et 1970), fait toujours référence ; unanimement salué par les critiques de vulgarisation scientifique de l'époque, il constitue le plus grand succès de littérature zoologique depuis Buffon.
Sa documentation et ses archives ont été déposées en 1999 au Musée de Zoologie de Lausanne.

[5] - *Nous sommes deux dans l'Arche* (Presses de la Cité, 1975)
- *Quand les singes hurleurs se tairont* (Presses de la Cité, 1976, préface de Paul-Emile Victor)

Une erreur s'est glissée dans le tableau « point financier » paru dans le dernier liseron. Une subvention d'un montant de 300 € a été notée comme provenant de la ville de Bellême. Or cette subvention nous a été versée par la commune de La perrière !

Nous remercions chaleureusement cette commune et la prions de recevoir nos excuses.

Des nouvelles de la liste

Rapportées par Martine Lesur

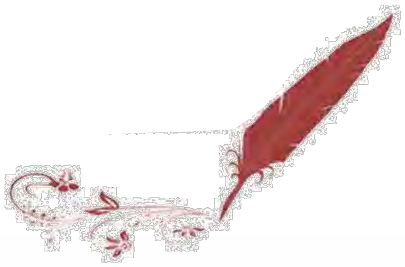

À méditer ?

Parlant de l'abbé Letacq :
Je reste admiratif devant la qualité, la diversité et la quantité d'articles produits par un seul homme. Il était en avance sur son temps dans bien des domaines. Ses interrogations et ses craintes concernant la nature sont malheureusement toujours d'actualité.
Cela nous amène à une réflexion sur le devenir de nos données naturalistes. Lorsqu'elles sont (bien) intégrées à une base de données et que celles-ci font l'objet d'une synthèse régionale, il n'y a pas de problème. Les données sont valorisées. J'en veux pour preuve les récents et nombreux atlas portés par nos associations régionales (CBN, GONm, GMN, GRETIA, AFFO, Manche Nature…). Il reste toutefois bon nombre de notes de terrain dormant dans des carnets poussiéreux.
Que faire de ses données ?
Il est toujours temps de les transmettre aux associations concernées. Profitez-en, le temps est propice à ce genre d'activité.
Il peut aussi être intéressant de faire de petites synthèses et comptes-rendus de sorties à publier dans les différentes revues naturalistes. De plus, certaines sont demandeuses et ont un rayonnement extra régional. Je pense notamment à la Société Linnéenne de Normandie qui n'a pas publié sa revue depuis plus de 4 ans.
Les blogs peuvent être une solution mais leur pérennité dans le temps est très aléatoire. J'en veux pour preuve mon blog qui va s'arrêter ces prochains jours, sans possibilité de sauvegarder les nombreux articles. Cela me rappelle la fin tragique et brutale de la liste de discussion OBSNORM1. Avec ces pertes, se sont de nombreuses observations de terrain et de discussions qui se sont évanouies dans les abîmes de la toile.

Le papier reste et restera le moyen le plus sûr de sauvegarder et de partager nos observations et découvertes naturalistes.
Je ne peux que vous invitez à prendre la plume ou le clavier afin d'enrichir nos précieuses bibliothèques.
Nos successeurs vous remercieront.

David Vaudoré

Oiseaux

Mouettes
« ***Dans le sud de l'Angleterre, les mouettes terrorisent habitants et vacanciers***
Les mouettes sèment la panique cet été en Angleterre, volant de la nourriture des mains même des touristes, attaquant les animaux domestiques et faisant les délices de la presse à sensation (Le Progrès) »

On ne peut que s'étonner de cette soudaine phobie. La voracité des mouettes n'est pas une nouveauté ! Il y a à peu près 55 ans, visitant le Pays de Galle avec mon correspondant anglais, nous avions grimpé le mont Snowdon et arrivés au sommet, avec des dizaines d'autres touristes, nous découvrions qu'il fallait ruser pour arriver à manger nos sandwichs sans que les mouettes arrivent à nous l'arracher des mains au moment où nous le portions à notre bouche !

Et à l'époque, personne ne pensait à les tuer, cela faisait rire tous ceux qui étaient présents ! Les mentalités ont changé entre temps !

Joel Minois, le 09/08/2015

Question :

: comment distinguer les **sexes chez les chevêches** ?

Il est impossible de le distinguer à l'œil nu. La femelle a juste quelques centimètres et grammes de plus que le mâle, ainsi qu'une face un peu plus foncée... Rien qui puisse les dissocier notablement.

Sylvaine Noirot, le 17/09/2015

Cigognes noires

Habitant de Longuenoe, nous avons pu observer avec beaucoup de plaisir depuis 5 à 6 ans la présence de cigognes noires. Sujet relayé dans les medias. Ce jeudi 7 Aout nous avons pu observer un couple avec deux petits.

Jean Charles Gilette, le 11/08/2015

C'est effectivement toujours un immense plaisir d'observer la cigogne noire, ce grand oiseau forestier si discret. La première nidification normande certaine avait justement eu lieu en Écouves, il y a maintenant 5 ans environ.

Peter Stallegger, le 13/08/2015

,

Hier après-midi, nous étions de garde (pour l'exposition d'été) à La Lambonnière, attendant le chaland sous le pommier, en compagnie des frelons qui en dégustaient ses fruits et des papillons, quand une belle cigogne noire est apparue, venant de derrière les prés côté bordage, et a plané un bon moment au-dessus de la mare et de la prairie, silencieuse et majestueuse, d'un vol lent et puissant. Nous étions scotchés…

Elle a disparu derrière les bosquets et arbres de la mare. Nous nous sommes déplacés en silence pour aller voir si elle s'était posée au milieu de la mare ou vers le chêne, mais elle avait quitté les lieux. Nous avons guetté le ciel jusqu'à notre départ vers 19h, en vain

.

Cette cigogne n'avait ni le bec ni les pattes rouges, mais gris-jaune (bec jaune, pattes grisâtres), livrée brun-noirâtre et ventre blanc, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un juvénile et qu'il ne niche pas très loin, dans un rayon de 10/20 kms alentour. Peut-être son nid est-il en forêt de Bellême ou dans l'environnement de Pervenchères (il y a tout ce qu'il faut en ruisseaux, mares et étangs pour lui plaire...) ? En tout cas, c'était un *beau bébé*, belle envergure, sûreté et souplesse de vol...

Sylvaine Noirot, le 23/08/2015

Je pense que ce n'est plus un secret maintenant, la cigogne noire avait niché en 2010 en forêt d'Écouves, avant, on avait soupçonné sa nidification en forêt de Bourse, puis en Perseigne, en Andaines.
Toujours est-il qu'une observation d'un jeune volant vers le 20 août ne signifie pas forcément qu'il vient d'une nichée proche. Nous sommes déjà en période de migrationl'oiseau peut venir de très loin, être en halte migratoire, avant de voler plus loin vers le sud.

Peter Stallegger, le 24/08 /2015

La grande aigrette

Grande aigrette se promenant aux Choux (Sées) *Photo : S. Lesur*

Les observations de ce bel oiseau se multiplient sur la liste. Sa présence s'intensifie dans le département .

Si explication il doit y avoir , c'est un phénomène d'extension, déjà observé chez quelques espèces comme la tourterelle turque dans les années 50 ou celle du pic noir au début des années 80 !

En ce qui concerne les échassiers le phénomène est général et bien suivi par le Groupe ornithologique normand et par la LPO.

Exemple simple, la désormais prolifération des hérons cendrés quasiment disparus dans les années 50, pour cause de chasse (les chasseurs et les pêcheurs faisant causes communes...). Mais aujourd'hui, des mesures ont été prises, des espèces sont protégées, mais pour combien de temps encore? Les chasseurs respectent les mesures de protection mais les Fédérations veillent et déjà des espèces sont sous surveillance (Grand cormoran, héron cendré en raison de leur prétendue prédation , et la Bernache du Canada arrivée au compte-gouttes vers 2000 et qui à ce jour se compte par dizaines sur nos étangs de Basse-Normandie, par centaines en Haute-Normandie car exogène). Décidément, tout ce qui vient d'ailleurs....

Mais revenons à nos échassiers. Ils sont nicheurs réguliers en Basse Normandie : hérons cendré, garde-boeuf, aigrette garzette, cigogne blanche.

La cigogne noire dans nos forêts, les bihoreaux encore timidement et surtout les grande aigrettes qui s'installent dans les marais et tourbières de Baupte nous sont de plus en plus familiers et ne demandent qu'à s'étendre encore.

Ainsi tout n'est pas négatif, comme se plaisent à le souligner les naturalistes optimistes de notre forum de discussion.

Lors des dernières rencontres naturalistes de Sées, un étudiant du lycée a photographié un héron pourpré.

Avec le réchauffement observé depuis des années et tout particulièrement en 2015, qui sait si cet oiseau n'était pas en repérage d'un milieu favorable où nicher ?

On peut rêver mais en tous cas c'est un vœu que l'on peut formuler pour les années à venir en attendant les effets des mesures prises à la COP21!

JP Louvet -AFFO-GONm , le 21/12/2015

Chardonnerets

Une observation bien enthousiasmante ce matin à Moulin-la-Marche : 3 à 4 chardonnerets *très élégants* accrochés aux tiges de mélisse fanées et se nourrissant de leurs graines... accompagnés d'une mésange charbonnière ronde et dodue dans les roses trémières. Quand on assiste à cette scène tout simple, on se réjouit de ne pas rabattre ses fleurs et arbustes pendant l'hiver, comme le font bon nombre de jardiniers pour répondre à l'esthétique de leur terrain. Ces plantes sèches sont un régal pour les oiseaux et leur fournissent tout naturellement une nourriture appréciée, qu'ils choisissent en fonction de leurs goûts. Alors au diable la piètre allure des massifs en regard de la vie qu'ils apportent ! Le sécateur peut attendre mars…
Par ailleurs, nous avons trouvé cet après-midi en vidant notre caravane un adorable petit lérot en hibernation entre deux matelas, que nous avons transporté provisoirement dans une cage en l'entourant et le couvrant de tissus, en attendant de lui confectionner un nid douillet demain dans la cabane de jardin.

Sylvaine Noirot, le 13/12/2015

Invertébrés

Mille-pattes

Les mille-pattes ou myriapodes sont des animaux méconnus, mais oh combien fascinants. Il suffit de regarder un mille-pattes en déplacement pour s'émerveiller de la coordination parfaite des pattes sans que l'animal trébuche. Nous pouvons distinguer grosso modo les Diplopodes qui ont deux paires de pattes par segment, détritivores, et les Chilopodes qui ont une seule paire de pattes par segment, prédateurs.

Une bonne occasion de se mettre à l'étude des Chilopodes :
Le GRETIA vient de sortir le n°13 de ses "Cahiers", c'est un numéro spécial sur "Les chilopodes de la moitié nord de la France", par Etienne Iorio et Aurélien Labroche, 108 pages au prix de 15 euros pour les adhérents, 18 euros pour les autres.
A découvrir ici :
http://www.insecte.org/forum/viewtopic.php?p=1175462#p1175462

Peter Stallegger, le 22/09/2015

Chers Collègues,

J'ai achevé il y a peu un ouvrage d'identification sur les chilopodes de la moitié nord de la France. Celui-ci contient des clés d'identification pensées de la façon la plus pratique qui soit pour l'invertébriste débutant ou souhaitant débuter l'étude des chilopodes, tout comme pour le myriapodologiste déjà initié, grâce à une présentation des plus commodes associée à de très nombreuses illustrations en couleur des critères. Une partie spéciale, à part des clés, sous forme de fiches d'identification pour quelques taxons plus simples à identifier sur la base de 3 caractères déterminants (après avoir effectué la clé des ordres de chilopodes), a même été intégrée. L'ouvrage est disponible sur commande pour la modique somme de 18 euros hors frais de port auprès du GRETIA (secretariat@gretia.org).

Ce peut être l'occasion de démarrer un groupe d'arthropodes méconnu mais tout aussi utile à étudier que passionnant dans votre secteur géographique !

Bien cordialement, Etienne Iorio, le 24/09/2015

Guêpes et sauterelles, une curiosité :

J'ai trouvé au pied de ma porte une dizaine de sauterelles vertes mortes elles semblaient tomber tout droit d'un tunnel d'herbe sèche confectionné dans la feuillure du dormant ;
Je vous en envoies les photos . Pouvez vous m'expliquer pourquoi ce type de construction ? Réalisée par qui ? Est -ce fréquent d'utiliser des morceaux d'herbes sèches ? Et pourquoi tant de sauterelles mortes ?

Pierre Sagniez, le 28/08/2015

Malgré la mauvaise qualité des photos, je pense que tu es tombé sur un nid de la guêpe solitaire ***Isodontia mexica na***, une espèce
américaine arrivée dans le sud de la France dans les années 1960, actuellement en expansion vers le nord, connue en Normandie depuis quelques années seulement.Cette grande guêpe "bâtit son nid dans des branches creuses ou d'autres cavités naturelles, souvent en réutilisant le nid d'autres espèces d'insectes. Dans le tube de nidification, la femelle construit une série de cellules, séparées par des débris végétaux. Elle capture et paralyse un orthoptère, l'introduit dans le nid et pond dessus. Après avoir construit 6 à 8 cellules, elle bourre ensuite à l'intérieur de longues herbes sèches ou des aiguilles de pin pour fermer l'ouverture par un bouchon végétal." (wikipedia)
Probablement, cette porte n'était pas ouverte tous les jours, et la guêpe a du utiliser un interstice comme lieu de ponte.

Peter Stallegger, le 29/08/2015

Coléoptère

En voulant prendre une photo des coucous vus hier, je suis tombée sur ces deux scarabées tout à l'heure. Ils étaient couleur bronze doré... (St-Mard-de-Reno).

Isabelle Rambaud, le30/12/2015

Il ne s'agit pas de scarabées, mais bien de coléoptères de la famille des Chrysomélidés : la chrysomèle de Banks = *Chrysolina bankii* (Fabricius 1775). C'est une espèce phytophage (comme toute la famille d'ailleurs avec son représentant le plus connu : le doryphore).
La répartition de cette espèce en France reste peu connu et jusqu'à il y a peu de temps, la Normandie ne faisait pas partie de son aire... c'est donc une très belle observation.
Personnellement, je l'observe souvent sur de la renoncule rampante (*Ranunculus repens*) [une de ses plantes hôtes]

Christophe Lutrand, le 30/12/2015

Larves de libellules

Dans l'abreuvoir en pente douce spécialement aménagé pour les oiseaux, j'ai trouvé au fond (4 -5 cm d'eau sur une longueur de 2 mètres) des larves de libellules assez nombreuses.

- Dois-je les déposer dans l'autre bassin juste à côté, plus profond, habité par les tritons et les grenouilles afin de protéger les futures libellules du gel cet hiver ?
- A moins qu'elles ne se débrouillent toutes seules pour regagner un abri plus sûr le moment venu ?

Nicole Calas

Les larves d'odonates ne quittent le plan d'eau où elles sont nées que pour l'émergence qui suit la métamorphose sur une tige du bord de l'eau. Donc les larves qui n'émergeront pas dans les jours à venir, ne quitteront pas le bassin. Il est donc préférable de les placer dans la mare aux grenouilles

Dominique Paris, le 19/09/2015

Oenopia conglobata.

Devinette :

Qui a bien pu façonner ces trous, dans un chemin en lisière de bois, avec végétation de callune ? Photos prises cet après-midi à St. Aubin de Bonneval. Il y avait des dizaines et des dizaines de ces trous, dans les parties du chemin sans végétation ou presque, par groupes de 5 à 25.

C'est *Cicindela campestris.* Ce chemin est en effet tapissé de terriers de larves de cicindèles, ce coléoptère prédateur à tous les stades, proche des carabes.
Le criquet qui finit par disparaître complètement dans un de ces trous était un mâle du criquet des pâtures, *Chorthippus parallelus* = maintenant *Pseudochorthippus parallelus*.

Peter Stallegger, le 07/09/2015

Coccinelles

De passage à Lonlay l'Abbaye le 11/08/2015, 15 minutes en bord du chemin de la lande du Tertre Bizet auront suffit à retrouver la coccinelle *Exochomus nigromaculatus*. Il s'agit d'une coccinelle des landes à bruyère, toute noire, bien brillante, avec des taches oranges au bord du pronotum.
Il s'agit ici de la seule station connue de l'Orne, et les dernières observations à notre connaissance dataient de 1988 ! (par Gérard TIBERGHIEN)
Un grand plaisir donc de faire sa rencontre et de voir qu'elle est encore bien présente !

Florence Brunet, le 13/09/2015

Coccinelle asiatiques en nombre signalées en octobre à St-Mard-de-Reno, Igé, Cisai-St-Aubin, près de Bernay

Très grosse population de coccinelles le vendredi 3 octobre 2015 à Essay (61).
Plusieurs dizaines (et probablement quelques centaines si j'avais tout compté) sur la façade sud de ma maison (noté 50+). Et selon mon voisin, des milliers chez lui (pas de confirmation visuelle) sur sa façade et dans sa maison.
J'ai bien sur fait des photos, aucun doute, il ne s'agit pas de coccinelle asiatique, mais bien de la coccinelle rose, *Oenopia conglobata.*

Thierry Plu, le 10/10/2015

Décembre 2015

Par Serge Lesur

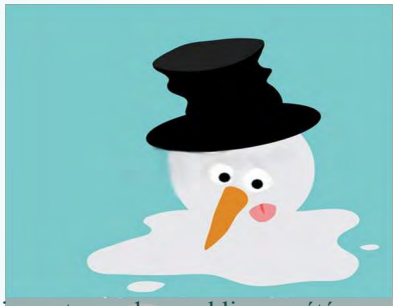

A la manière de…

Lors de la journée Letacq le 12 septembre dernier organisée par l'AFFO, l'importance de « publier » a été soulignée à plusieurs reprises par tous les participants. Il faut que les observations, découvertes, descriptions naturalistes restent accessibles au fil du temps et pour cela le papier reste la plus sûre façon d'archiver les informations de façon pérenne. En se plongeant dans les articles de notre abbé naturaliste on se rend compte que, si certains articles ou communications comportent plusieurs dizaines de pages, certaines notices ne dépassent pas quelques lignes et sont juste là pour laisser une information, voire une observation seulement qui peut sembler anecdotique ou peu importante au premier abord et au moment de l'écriture, disponible et accessible à tous aujourd'hui ou demain. Avec le temps, qui sait, cette information correctement sauvegardée peut prendre de la valeur, de l'intérêt. Alors, et bien que ne me prenant pas pour un naturaliste important, je vais essayer à mon niveau de partir sur ses traces et écrire à la manière de…

Décembre 2015 : un mois remarquable

Chacun a pu se rendre compte que la fin de l'année 2015 a été exceptionnelle : une grande douceur des températures, aucune gelée, des précipitations peu abondantes et pourtant, astronomiquement parlant, nous sommes bien en hiver et en Normandie. Ces impressions sont confirmées par les relevés météorologiques effectués par les professionnels de Météo-France et comparés aux archives météorologiques soigneusement stockées. On apprend ainsi que, pour la France, « *L'année* [2015] *s'est terminée sur le mois de décembre le plus chaud depuis 1900, avec des températures moyennes dépassant la normale de 3° 9C.* »[1] Cette année 2015 est aussi, dans son ensemble, une des plus chaudes jamais observées depuis le début des mesures (… et même bien avant) : « *2015 se place au 3e rang des années les plus chaudes (1° au dessus de la normale 1981 – 2010) devancée par 2014 et 2011* »[2] .

Le tour du jardin en ce mois de décembre permet de voir que la nature est un peu tourneboulée par ce mois (ou cette saison) bizarre : si les pâquerettes (*Bellis perennis*) sont en fleurs, mais cela n'a rien d'exceptionnel, marguerites *(Leucanthemum vulgare)*, roses diverses, anémones de Caen (*Anemone coronaria*), pulmonaires (*Pulmonaria officinalis*) et grandes pervenches (*Vinca major*) sont également épanouies. Le jardin du voisin montre aussi une azalée japonaise (*Rhododendron obtusum*) en pleine fleur. Mais, mises à part ces espèces domestiquées, les sauvages sont elles, elles aussi, un peu perdues ? Le tour du village de La Chapelle-près-Sées durant ce mois apporte une réponse.

Un premier inventaire, rapide, le 19 décembre 2015 est dressé : primevère officinale (*Primula veris*), pâquerette (*Bellis perennis*), lamier blanc (*Lamium album*), lamier pourpre (*Lamium purpureum*), pensée tricolore (*Viola tricolor*), géranium herbe à Robert (*Geranium robertianum*), trèfle des prés (*Trifolium pratense*), achillée millefeuille (*Achillea millefolium*), dactyle aggloméré (*Dactylis glomerata*) fleurissent. Un bord de route sur la commune voisine du Bouillon, le même jour, se décore de la grande berce (*Heracleum sphondylium*) et de la petite pervenche (*Vinca minor*). Le 27 décembre 2015, une autre sortie à La Chapelle-près-Sées permet d'identifier, en fleurs : renoncule rampante (*Ranunculus repens*), renoncule bulbeuse (*Ranunculus bulbosus*), véronique de Perse (*Veronica persica*), petite douve (*Ranunculus flammula*), ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*), carotte sauvage (*Daucus carota*), knautie des champs (*Knautia arvensis*), compagnon blanc (*Silene latifolia*), ficaire (*Ranunculus ficaria*), linaire cymbalaire (*Cymbalaria muralis*), séneçon commun (*Senecio vulgaris*), séneçon jacobée (*Jacobaea vulgaris*), grande pervenche (*Vinca major*), petit boucage (*Pimpinella saxifraga*), mouron des oiseaux (*Stellaria media*), géranium des Pyrénées (*Geranium pyrenaicum*), centaurée noire (*Centaurea nigra*) et vesce des haies (*Vicia sepium*). La chélidoine (*Chelidonium majus*) était, quant à elle, en fleurs sur les murs de la préfecture d'Alençon le 23 décembre de cette même année.

Toutes ces espèces sont en fleurs à une période tout à fait inhabituelle. Et ce n'est pas une espèce ici ou là

qui s'épanouit mais ce sont toutes ces espèces qui sont en fleurs en même temps et en nombre significatif (ce n'est pas un pied qui est en fleurs c'est souvent un nombre conséquent de pieds en même temps) : c'est cet ensemble qui est remarquable. On a vraiment l'impression d'un début de printemps, surtout que bon nombre d'oiseaux nous accompagnent de leurs chants. Alors que se passe-t-il ? Est-ce un signe du réchauffement climatique, comme on l'entend ici ou là ?

Il y a déjà eu des hivers doux et des étés pourris ou frais, il y en aura encore. Il y a déjà eu des hivers rigoureux et des étés torrides (ou au moins très chauds et secs), il y en aura encore. Il ne faut pas confondre météorologie et climatologie. La phénologie des plantes est bouleversée cette année à cause d'un évènement spécifique, précis. L'année prochaine il en sera, peut-être, tout autrement. Il faut donc rechercher la cause de ces floraisons hivernales dans le temps qu'il a fait ou qu'il fait cette année. Une hypothèse est avancée par Isabelle Chuine, directrice de recherche et responsable scientifique de l'Observatoire des Saisons. Parlant plus spécifiquement des arbustes ou des arbres et constatant que « *L'automne qui avait débuté par une petite vague de froid de 8 jours environ début octobre (...)* » elle propose que « *la vague de froid ait suffit à lever la dormance des bourgeons de nombre d'espèces et que les conditions très douces qui ont suivi aient permis le développement des bourgeons jusqu'à l'éclosion* »[3]

Dans l'Orne, pas de gelée en octobre, au contraire des températures très douces, voire chaudes pour un tel mois et la première gelée de l'automne s'est produite, à la station météorologique d'Alençon, le dimanche 22 novembre (-1°2 C). Elle fût la seule du mois ! Au mois de décembre, une seule journée de gel a été observée le mercredi 9 décembre (-0°6 C). La température moyenne du mois de décembre 2015 est ainsi de 8°9 C (pour une normale de 4°6 C !).[4] Il n'y eut donc aucune « vague de froid » avant ce mois de décembre printanier, vague qui aurait pu expliquer une brève et très précoce période de dormance au moins chez nous. Et pourtant on assiste bel et bien à un « simulacre » de printemps du côté des bords de route et de chemins ornais. Il n'y aura pas eu de période de repos pour la végétation et les seules températures printanières observées en cette fin d'année (le mois de décembre 2015 équivaut à un mois d'avril normal) ont probablement permis le réveil de la nature. Mais l'hiver n'est pas terminé. Janvier et février, voire même mars, peuvent nous réserver encore bien des surprises. Le changement climatique en tant que tel n'a rien à voir dans cette évolution ponctuelle de la phénologie des plantes. Toutefois, le retour fréquent de telles conditions et l'accumulation d'années « exceptionnelles » sont directement liés au réchauffement planétaire. Ainsi, les températures enregistrées en France (et dans notre région) cette année s'inscrivent dans une tendance lourde : les 15 années les plus chaudes observées à ce jour depuis 1900 l'ont toutes été au cours des vingt dernières années. Alors ces phénomènes de floraison tardive (ou précoce ?) risquent de se reproduire très régulièrement. Les conséquences de ces anomalies peuvent être importantes (pollinisation, fructification, reproduction, gel, etc.) et devront faire l'objet d'observations minutieuses et régulières. Il faudra sûrement à l'avenir, en plus de noter les plantes présentes dans tel ou tel biotope, prendre l'habitude de noter également leurs périodes de floraison, de fructification… afin de voir les éventuelles évolutions durables que le changement climatique pourrait induire.

Serge Lesur

---

[1] Météo-France, « Un mois de décembre printanier pour finir l'année 2015 », communiqué du 4 janvier 2016

[2] Météo-France, « 2015 : 3e année la plus chaude en France depuis 1900 », communiqué du 7 janvier 2016

[3] Isabelle Chuine, « Pourquoi la phénologie des végétaux est-elle si avancée cette année ? », site Internet Télébotanica, 7 janvier 2016

[4] Données accessibles sur le site Internet Météociel, rubrique « climatologie ».
http://www.meteociel.fr/climatologie/villes.php?code=7139&mois=11&annee=2015

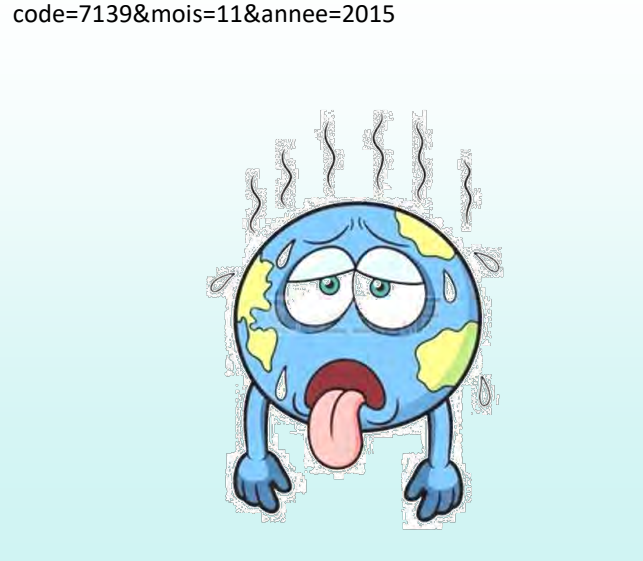

Floraisons en plein hiver ornais

La commune de la Chapelle-près-Sées n'a pas été la seule à voir ces phénomènes. François Radigue a lancé une enquête sur les « floraisons tardives » par l'intermédiaire de la liste de discussion de l'AFFO. Plusieurs personnes ont répondu à cette invitation que ce soit dans le sud, l'ouest, le nord ou l'est du département. Partout des floraisons surprenantes ont été observées par les naturalistes de l'AFFO. En voici un premier résumé.

Tout d'abord dans le Bocage, par Maddy et Jean-Pierre Louvet : Aujourd'hui 21 décembre 2015 enfin, même si nous ne le ressentons pas, nous sommes en hiver. Voici la liste des fleurs observées hier sur les communes de Joué du Plain et Sérans :

Lamier rouge : *Lamium purpureum*, Pâquerette : *Bellis perennis ;* Séneçon commun : *Senecio vulgaris* ; Ortie blanche : *Lamium album* ; Violette hérissée : *Viola hirta* ; Ficaire : *Ranonculus ficaria* ; Primevère commune : *Primula vulgaris* ; Vesce des haies : *Vicia sepium* ; Houx fragon : *Ruscus aculeatus* ; Séneçon jacobée : *Senecio jacobaea* ; Grande marguerite : *Chrysanthemum leucanthemum* ; Véronique à feuilles de lierre : *Veronica hederifolia* ; Achillée millefeuille : *Achillea millefolium* ; Lynaire cymbalaire : *Cymbalaria muralis* ; Nombril de Vénus : *Umbilicus rupestris* ; Centaurée noire : *Centaurea nigra* ; Laiteron maraîcher : *Sonchus oleraceus* ; Lierre terrestre : *Glechoma hederacea* ; Cirse commun : *Cir-*

sium vulgare ; Ajonc d'Europe : *Ulex europaeus* ; Grand boucage : *Pimpinella major* ; Trèfle rose : *Trifolium pratense*. D'autres observations le même jour 21 décembre : *Silene dioica* (la Ferté Macé : les Avanrys) ; *Silene alba* (St Maurice du désert : La Cour) ; *Taraxacum* section *vulgaria* (St Maurice du désert : La Cour) ; *Geranium pyrenaicum* (La Ferté Macé : La Péririère).

Dans un autre secteur du département, complètement au nord-nord-est, en Pays d'Auge et observées par Peter Stallegger. En ce 1er décembre 2015, je viens de faire un petit tour autour de la maison, ici à St. Aubin de Bonneval, et j'ai pu noter ces 20 espèces en fleurs : *Achillea millefolium L. subsp. millefolium* / Achillée millefeuille ; *Bellis perennis L. subsp. perennis* / Pâquerette vivace ; *Cerastium fontanum* Baumg. / Céraiste vulgaire ; *Dactylis glomerata* L. / Dactyle aggloméré ; *Euphorbia peplus* L. / Euphorbe des jardins ; *Geranium robertianum* L. / Herbe-à-Robert ; *Geum urbanum* L. / Benoîte commune ; *Lamium album* L. / Lamier blanc ; *Lamium purpureum* L. / Lamier pourpre ; *Lapsana communis* L. / Lapsane commune ; *Mercurialis annua* L. / Mercuriale annuelle ; *Poa annua* L. / Pâturin annuel ; *Ranunculus acris* L. / Renoncule âcre ; *Ranunculus ficaria* L. / Ficaire fausse renoncule ; *Sonchus oleraceus* L. / Laiteron maraîcher ; *Stellaria media* (L.) Vill. *subsp. media* / Mouron des oiseaux ; *Symphytum officinale* L. *subsp. officinale* / Consoude officinale ; *Trifolium pratense* L. / Trèfle rose ; *Veronica chamaedrys* L. / Véronique petit-chêne ; *Vinca major* L. / Grande pervenche.

Dans le Perche, François Radigue avait noté dès le 12 novembre 2015 la Berce *(Heracleum sphondylium)* à la Chapelle-Souëf (Les Poitevinières).

Mais les plantes ne sont pas les seules à être un peu perturbées. Quelques observations surprenantes :

Ce 23 décembre, un pic épeiche (*Dendrocopos major*) tambourine à 10h30 au lieu-dit les Poitevinières à La Chapelle-Souëf (Perche ornais), déboussolé par ce climat doux et ensoleillé ? François Radigue.

Ce 26 décembre à 15h00 un papillon hétérocère, le Gamma *(Autographa gamma)* de la famille des *Noctuidae* butine allègrement les fleurs épanouies d'une Viorne tin *(Viburnum tinus)* (c'est une plante méditerranéenne à floraison hivernale). Il s'agit d'un imago frais et en parfait état. Une question se pose, s'agit-il d'un imago en hibernation et sorti de sa léthargie par une température de 16° et un grand soleil, ou d'une éclosion de la seconde génération (le papillon est en effet bivoltin). J'ai observé son butinage pendant une heure, parfois il quittait l'arbuste pour aller voler vigoureusement dans la prairie environnante puis revenait butiner les fleurs en compagnie de nombreuses abeilles et d'un syrphe. François Radigue.

Hier, 26 décembre, j'ai pu profiter de mon passage sur Alençon pour aller me balader vers le quartier de Montsort. A proximité du cimetière, j'ai pu observer une Coccinelle à 7 points (*Coccinella septempunctata*) sur une tige d'ortie, à proximité de nombreuses Achillées millefeuille *(Achillea millefolium)* en pleine fleur. Il faut dire que les températures sont particulièrement douces pour la saison, mais les Coccinelles sont censées hiverner à cette époque de l'année... Il semble également que 2015 soit une année à *Oenopia conglobata* (coccinelle rose) : après un nombre d'individus très impressionnant observé en automne, plusieurs photos de regroupement de Coccinelles asiatiques me sont parvenues, dans lesquelles la Coccinelle rose était également souvent représentée, ce que j'ai aussi pu observer aujourd'hui même dans l'encadrement d'une fenêtre à Alençon. Claire Coubard.

Pas loin de la Normandie, mais en Mayenne, la liste de discussion invertébrés53 signale, dans un jardin potager à Saint-Mars-sous-la-Futaie, deux chenilles de machaon. Habituellement à une telle date la chenille a fini son cycle et s'est transformée en chrysalide pour passer l'hiver. Mais sommes-nous en hiver ?

François Radigue.

Collecte des informations faites par Serge Lesur.

Assemblée générale 2015

Par Rosine Guerchais

Cette assemblée générale qui clôt la 35e année d'existence de l'AFFO s'est tenue le 30 janvier 2016 à Gacé. Le quorum étant atteint, l'AG peut délibérer valablement.
Le président remercie la ville de Gacé et son maire pour avoir mis à notre disposition une salle de la mairie, Monsieur Choulet pour la visite et la présentation enthousiaste du musée de la Dame aux Camélias et le président du GRAPE, pour sa présence.
Monsieur JP Foucher, directeur des archives départementales, n'ayant pu être disponible, est excusé ainsi qu'Estelle notre salariée.
La présente AG est dédiée à la mémoire de Pierre Legot, administrateur et secrétaire de l'AFFO depuis de nombreuses années, récemment décédé.

I. Rapport moral et d'activité
L'intégralité de ces rapports a été au préalable adressée aux adhérents, aussi nous n'en rappellerons que les grandes lignes. La situation critique de l'an passé s'est améliorée en 2015. La situation financière reste cependant précaire. L'année a été marquée par la réalisation de projets importants : Bocage, Letacq, inventaires de ZNIEFF, Atlas botanique départemental, la réorganisation de la trésorerie et la migration du site Internet. Le maintien dans l'emploi de nos deux salariés a été assuré, merci à eux pour leurs investissement et activités.
Nous avons aussi fêté de façon très conviviale les 35 ans de l'AFFO et les 25 ans des Rencontres naturalistes.

II. Rapport Financier
Le compte de résultat établi sur l'année civile, fait apparaître un résultat positif de 1 937,83 € pour un budget de 74 594,89 €. Nous notons que pour les dépenses, le poste le plus important concerne les salaires et charges sociales (62%), mais qu'en contrepartie les prestations d'activité de nos salariés génèrent des produits importants (53% des recettes). Les subventions de fonctionnement (en particulier de la DREAL) ne représentent que 13% mais sont donc indispensables pour équilibrer le budget. Nous disposons d'un peu de trésorerie qui nous permet de débuter l'année dans une ambiance « sereine ».

Remarques et suggestions sur ces trois rapports :
- Le bénévolat a été valorisé à hauteur de 22 939 € : ce n'est qu'une petite partie du travail réel. Nous essaierons d'être plus précis et complet dès 2016 sur ce chapitre. Certaines prestations bénévoles, telles les conférences, sont maintenant facturées.
- Un contrôle de l'URSSAF a été effectué en fin 2015 : tout était en règle à l'AFFO.
- Possibilité d'être déclaré d'Utilité publique ? : procédure complexe, avec certaines conditions, à examiner.
- Inquiétude vis-à-vis des financeurs publics en raison de leur baisse de crédits.

Serge remercie chaleureusement Michèle, notre trésorière, pour son travail et le suivi rigoureux en matière financière.

Vote des trois rapports, moral, d'activité et financier : à l'unanimité, les trois rapports sont adoptés.

III. Interventions des personnalités :
Mme Laigre, Conseillère départementale, découvre l'association, et soutient le travail que l'Affo effectue pour la préservation de l'environnement ; elle note notre inquiétude vis-à-vis des subventions à venir.
Michel Horn, président du GRAPE, fait part de son inquiétude sur l'impact de la fusion Haute et Basse-Normandie, en raison de cultures et de fonctionnements différents des structures régionales. Il est important, estime-t-il de se coordonner.

IV. Élection du CA
Le 1er tiers du CA est renouvelable en 2016. Tous les membres concernés font acte d'une nouvelle candidature. Pauline Radigue et Lucie Dufay ont souhaité démissionner pour convenances personnelles. Yvan Noirot et Alix Guédou se présentent comme candidats. A l'issue du vote, **tous les candidats sont élus à l'unanimité**.

V. Cotisations 2017
Pour l'année 2016, les montants suivants avaient été fixés : 10€ : (étudiants, demandeurs d'emploi, jeunes, personnes à faible ressources) ; 25€ : individuels ; 35€ : couples ; 40 € et plus : cotisation de soutien. Nous proposons à l'AG de valider le maintien de ces montants pour l'année 2017. **A l'unanimité, les montants proposés sont votés.**

VI. Actions, Orientations, Programmation 2016.
Outre la poursuite des activités traditionnelles - sorties nature, rencontres naturalistes, inventaires, conférences, présentes aux salons et autres - nous proposons :
- de poursuivre les inventaires pour 12 ZNIEFF, en plus des 10 initiales ;
- de publier l'Atlas des Papillons diurnes de l'Orne ;
- de clore le projet « changement climatique » ;
- de démarrer le nouveau projet « Ecole ornaise de botanique » ;
- de continuer de réfléchir à une nouvelle politique de publications de l'AFFO ;
- d'assurer une gouvernance économique de l'association afin de consolider nos deux emplois et obtenir un fonctionnement durable.

Appel est fait à tout volontaire pour nous aider dans ces tâches mais aussi pour être présent lors de salons, foires, manifestations diverses, cela nous permet de nous faire connaître et d'attirer de nouveaux adhérents. **Le programme 2016 est validé par l'AG.**

VII. Budget prévisionnel 2016
Nous prévoyons un budget - supérieur à celui de 2015 - équilibré en recettes et dépenses à 97 099 €. Le budget

tient compte de la nouvelle obligation d'une mutuelle complémentaire santé. Concernant les charges liées aux projets, les financements sont plus conséquents. Pour les Produits, signalons les subventions liées aux projets, dont certaines ont été perçues en partie et des soldes d'actions à venir. De nouvelles demandes sont en cours. Par contre, nous nous attendons à la poursuite de la baisse des montants des subventions de fonctionnement. **Le budget prévisionnel 2016 est adopté à l'unanimité.**

VIII. L'école ornaise de botanique

Un groupe de travail s'est constitué en 2015 pour mettre sur pied ce projet qui est présenté à l'AG. Le groupe a défini un nombre de sessions de formation sur divers lieux du département, trouvé des formateurs, tous bénévoles. Des structures ont été sollicitées pour fournir salles et matériels… Le conservatoire national de Brest apporte sa caution morale. Le programme et des détails sur ce projet peuvent être consultés sur notre site Internet.

IX. Quelles publications à l'AFFO ?

Actuellement, pour les adhérents, nous avons le Petit Liseron, qui parait 5 fois par an, l'Émouchet, 1 fois par an, des guides nature ainsi que quelques autres ouvrages. Est-ce que l'on continue ainsi ou nous lançons-nous dans une seule revue, attractive, destinée à tout public, revue botanique ou de la nature dans l'Orne, comportant articles généralistes, scientifiques, illustrations, photos… ? Une réflexion est engagée depuis quasiment un an. Diverses observations des adhérents présents enrichissent la réflexion sur le sujet qui semble passionner l'assemblée générale. Un appel est fait pour constituer un groupe de réflexion qui se réunira prochainement.

Le Président clôt l'assemblée générale à 18h.

Conseil d'administration du 30 janvier 2016

17 administrateurs sont présents. Suite à l'assemblée générale de ce jour, le nouveau CA se réunit pour élire le bureau et fixer les dates de réunion des CA et bureau, pour l'année 2016.

Les membres du bureau suivants sont élus à l'unanimité :

Président : Serge Lesur
Vice président : François Radigue
Vice Présidente : Anne-Sophie Boisgallais
Vice Président : Joachim Cholet
Trésorière : Michèle Foubert
Trésorier adjoint : Yvan Noirot
Secrétaire : Rosine Guerchais
Secrétaire adjointe : Martine Lesur
Membres : Jacques Bellanger, Sylvaine Noirot, Aline Beslin

Dates des réunions des CA :

12/3/2016 : de 14h à 18h, Saint Denis-sur Sarthon
2/7/2016 : de 14h à 18h, sur le site de la Lambonnière
1/10/2016 : de 14h à 18h, lieu à déterminer
10/12/2016, à partir de 18h, à Saint Denis sur Sarthon, suivi d'un repas partagé.

Dates des réunions de bureau :

26/2/2016 à la Maison pour tous, place du tribunal, à Mortagne au Perche.

Les dates ultérieures seront fixées lors de la première réunion du 26/2

Présence de l'AFFO dans les foires et salons

La tenue de stand sur les foires, les salons, les manifestations où nous sommes invités est primordiale pour discuter, faire connaître l'association et défendre nos idées, et obtenir de nouvelles adhésions. C'est aussi l'occasion de rencontrer les adhérents du secteur concerné.

Voici 3 dates retenues cette année :

- ❀ Dimanche 1er mai : ferme des Pampilles à Cisai-St-Aubin
- ❀ Samedi 21 et dimanche 22 mai : Cerisy-Belle-Etoile
- ❀ Dimanche 2 octobre : Gacé

Venez nous aider à tenir un stand : week-end, journée ou demi journée comme vous le désirez, la convivialité est au rendez-vous. Pour vous inscrire, contacter l'association.

Grille numéro 52 Nature croisée par Michel Provost

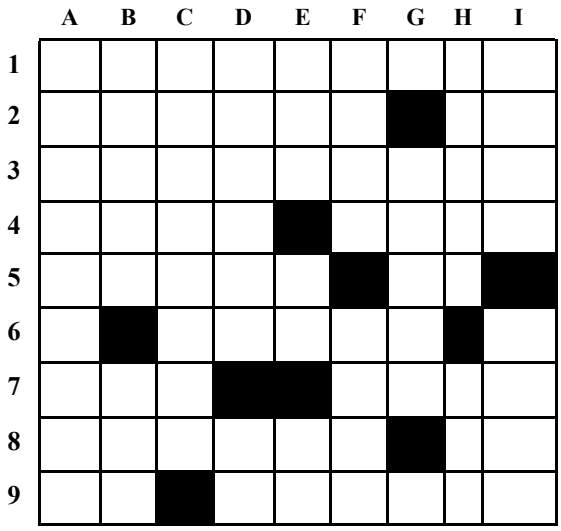

Horizontal

1 - Granite à « dents de cheval ».
2 - Plante du schorre. Vieille adresse.
3 - Diminuée en chaudronnerie.
4 - Bandage. Mammifère.
5 - Jeunes cerfs. Normes nationales.
6 - Plante ou reptile.
7 - Parmi les honneurs. Déterminé par la loi.
8 - Colonie. Arrose St-Omer.
9 - Pronom personnel. Plante ou animal.

Vertical

A - Roches éruptives.
B - Matière végétale recherchée. Suffixe sucré.
C - Habiterais si tu étais certain Lagomorphe.
D - Poissons. Édenté.
E - Mammifère. Espèce. En 21.
F - Commune d'Ardèche. « La Douce »...
G - Ambassadeur du Pape.
H - Objectif du nouveau né. Un peu ivre.
I - C'est long pour un anglais. Division du secondaire.

Solution de la grille n° 51 :

Horizontalement :
1 Microcèbe. **2** Épaulards. **3** Rosiers. **4** Cm. Nat. Aa. **5** Uele. Émir. **6** Reprise. **7** Is. Cirse. **8** Repeint. **9** Lin. ENS. **10** Er. Dé. Été.

Verticalement :
A Mercuriale. **B** Ipomées. Ir. **C** Cas. LP (Loïck Peyron). RN. **D** Ruiner. **E** Olea. Icpée. **F** Cartésien. **G** Ers. Merise. **H** BD. Aï. Sn. **I** Esparcette.

Le Petit Liseron est le bulletin de liaison de l'Association Faune et Flore de l'Orne
Toute reproduction interdite sans l'accord préalable de l'association y compris pour la presse, les services administratifs de l'État et des collectivités locales.

Directeur de la publication : **Serge Lesur**

Rédacteur en chef : **Martine Lesur**

Ont participé à ce numéro :
Cédric Delcloy, Estelle Drouet, Michèle Foubert, Rosine Guerchais, Serge Lesur, Sylvaine Noirot, François Radigue

Tirage : A.F.F.O.
sur papier recyclé *Evolve Business* 80 g
et papier recyclé *Evercolor vert clair* 80g

ISSN 0296 - 9173
Numéro 5/2015
(151depuis la première parution)

F.N.E.

Ce numéro a été composé le dimanche 29/12/2015

ASSOCIATION FAUNE ET FLORE DE L'ORNE

CRIL du Moulin - 61420 Saint-Denis-sur-Sarthon - Tél. : 02 33 26 26 62

E-mail : affo@wanadoo.fr

L'A.F.F.O est cofondateur membre du GROUPEMENT REGIONAL DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT de Basse-Normandie. G.R.A.P.E. - Maison des Associations - 10-18, Grand Parc - 14200 Hérouville-St-Clair
L'A.F.F.O. est cofondateur membre du CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE BASSE-NORMANDIE
320 quartier du Val - 14200 Hérouville-St-Clair